



COMPTE-RENDU

Atelier intermodalité

Mardi 22 mars 2022

Hall des fêtes de Saint-Fons



Préambule

Intervenants :

Jean-Charles KOHLHAAS, 1^{er} Vice-Président délégué du SYTRAL

Christian DUCHÈNE, Maire de Saint-Fons
Lanouar SGHAIER, 6^e adjoint Vénissieux

Muriel ROCHE, Cheffe de projet T10
Florian CHALUMEAU, Chef de projet secteur Lyon
Séverine LARDELLIER, Responsable concertation
Isabelle NARDOU-THIMONET, Chargée des relations riverains T10

Ronald JACOB, Directeur de projet de l'équipe de maîtrise d'œuvre
Aurélien LEBOT, équipe de maîtrise d'œuvre

Valérie DEJOUR, Garante de la concertation préalable nommée par la CNDP

Durée de la réunion : 2 h 30 – de 18 h 30 à 21 h 00

Nombre de participants : 35

Contexte de la rencontre

Projet T10 :

En 2026, la nouvelle ligne de tramway T10 reliera le pôle d'échanges multimodal de la Gare de Vénissieux au secteur Gerland (Lyon 7e). Elle traversera le quartier des Marronniers à Vénissieux, le centre-ville de Saint-Fons et ses quartiers Arsenal et Carnot-Parmentier, ainsi que des zones industrielles et d'activités, Sampaix au nord de la Vallée de la Chimie, puis le Biodistrict de Gerland et notamment le secteur Techsud.

La concertation préalable, organisée entre le 23 août et le 23 octobre 2021, a permis de recueillir de nombreuses contributions au sujet de la future ligne de tramway T10.

Aujourd'hui, cette première phase de concertation est terminée.

Sur la base des contributions et des études techniques, le SYTRAL a pris des premières décisions sur le projet :

- **Le tramway passera par la rue Emile Zola et l'avenue Jean Jaurès à Vénissieux, l'une des variantes locales de tracé sur le secteur de Vénissieux présentée à la concertation préalable ;**
- **14 stations seront implantées le long du tracé.**

Le SYTRAL continue d'approfondir le projet T10 et cela avec les habitants. La concertation continue s'est ouverte début janvier et se poursuivra jusqu'au début de l'enquête publique en 2023. Cette phase de dialogue va permettre de préciser le projet et notamment l'insertion du tramway, l'aménagement de l'espace public, la végétalisation...

Cet atelier intermodalité du 22 mars vise à échanger par secteur (Vénissieux, Saint-Fons centre, Lyon 7) et à faire un focus sur la ZI Sampaix - Vallée de la Chimie, le quartier des Clochettes et la Gare de Saint Fons au sujet de :

- **L'interconnexion (bus, vélo, gare de Saint-Fons...) ;**
- **Les cheminements piétons et cyclables ;**
- **La réorganisation du réseau de bus.**

Les différentes contributions recueillies lors de cette rencontre permettront ensuite de consolider le projet, en parallèle des études qui se poursuivent.

De plus, pour faire suite à cet atelier, de nouvelles rencontres sont organisées tout au long du processus de concertation continue, avec dans un premier temps :

- **Un atelier sur la thématique de la végétalisation le mardi 29 mars, en visioconférence**
- **Une balade à vélo le long du tracé T10 de la Gare de Vénissieux vers la Halle Tony Garnier, initialement prévue le 31 mars 2022, et reportée au 10 mai en raison de la météo.**

Ouverture de la réunion

Séverine LARDELLIER introduit l'atelier et présente le programme de la soirée : Jean-Charles KOHLHAAS, 1^{er} Vice-Président délégué du SYTRAL, et Valérie DEJOUR, garante de la concertation préalable nommée par la CNDP, prendront la parole, puis Muriel ROCHE, Cheffe de projet T10, présentera la thématique de l'atelier. Ensuite, le travail sera réalisé autour de tables rondes par secteur pendant une durée d'1 heure. La rencontre se terminera par le partage des enseignements.

Elle donne ensuite la parole aux différents intervenants.

Le mot des intervenants

Jean-Charles KOHLHAAS, 1^{er} Vice-Président délégué du SYTRAL, rappelle qu'une concertation préalable a été organisée sous l'égide de la CNDP et a donné lieu à un premier bilan ayant mis en avant un certain nombre d'attentes, de questionnements et d'inquiétudes de la part des habitants. Il cite plusieurs exemples :

- **Le quartier des Clochettes, peu desservi : les habitants se questionnent au sujet de la réorganisation du réseau de surface ;**
- **La desserte de la Vallée de la Chimie et de la gare Saint-Fons ;**
- **Le centre de Saint-Fons où commerçants et habitants s'inquiètent des impacts du projet de tramway sur la circulation et le stationnement ;**
- **Les impacts du projet sur la voirie et le foncier à Vénissieux.**

Il explique que l'objectif de cette concertation continue est de construire les réponses à ces questions avec les participants, experts citoyens du territoire et de leurs déplacements. Il conclut en souhaitant une bonne séance de travail.

Valérie DEJOUR, garante de la concertation préalable nommée par la CNDP, rappelle qu'elle-même et Jean-Luc Campagne ont été nommés en tant que garants dès la concertation préalable pour les projets T9 et T10, et ce jusqu'à la phase d'enquête publique. Elle précise que ce sera Jean-Luc Campagne, absent ce soir, qui accompagnera la concertation continue du projet T10. Elle explique que le rôle des garants de la CNDP est de s'assurer de la qualité de la concertation, en garantissant le droit des citoyens à l'expression et à la participation en s'assurant de la sincérité et de l'intelligibilité des informations qui leur sont transmises tout au long de la démarche. Elle ajoute que les garants sont également présents pour émettre des recommandations et des demandes de précisions à travers leurs rapports, pour interroger la marge de manœuvre afin que la participation soit effective. Elle conclut en précisant que les coordonnées des garants sont disponibles sur le site internet du SYTRAL et souhaite une bonne séance de travail aux participants.

Murielle ROCHE, Cheffe de projet T10, présente les objectifs de l'atelier. Le premier est de mieux comprendre les besoins en termes de mobilité et d'intermodalité, notamment ceux exprimés lors de la concertation préalable.

Elle rappelle les enseignements de cette dernière :

- **Une interconnexion essentielle entre le T10 et les autres lignes du réseau de transport ;**
- **Des attentes de rabattement de certains quartiers vers la ligne T10 (Clochettes, Vallée de la Chimie...) ;**
- **Une demande de connexion avec la gare de Saint-Fons ;**
- **Un fort questionnement sur l'évolution du réseau de bus localement avec l'arrivée du T10 et un attachement à la conservation des dessertes offertes par les lignes de bus existantes (C12, 60, 64 et 93) ;**
- **Un souhait que les lignes de transport en commun soient plus fréquentes ;**
- **Des aménagements cyclables attendus ;**
- **Une demande de cheminements piétons confortables et sécurisés.**

Le deuxième objectif est de travailler ensemble aux réponses qui pourraient être apportées dans le périmètre de l'opération T10. Elle précise que ce périmètre concerne la ligne de tramway T10, le centre de remisage, la réorganisation du réseau de bus, ainsi que les voiries et espaces publics le long du tracé.

Elle rappelle qu'une piste cyclable sera réalisée le long du tracé, dont une partie entre la Halle Tony Garnier et les 4 Chemins à Saint-Fons sera labélisée Voie Lyonnaise n°1.

Elle conclut en revenant sur les forums ouverts ayant eu lieu à Saint-Fons et Vénissieux les 8 et 9 mars, qui ont permis de confirmer les attentes du public et d'apporter de nouvelles contributions.

Ouverture du temps des tables rondes

Séverine LARDELLIER remercie les intervenants et invite les animateurs de table à s'installer. Elle rappelle le déroulé des tables rondes et le matériel à disposition.

Six groupes de cinq à six personnes sont constitués de façon à répartir au mieux les habitants selon leur commune de résidence, et leurs statuts (riverain, commerçant ou entreprise).

Six tables sont donc mises en place :

1. Secteur gare de Saint-Fons
2. Secteur Quartier des Clochettes
3. Secteur ZI Sampaix et plus largement Vallée de la Chimie
4. Secteur Lyon 7
5. Secteur Saint-Fons centre
6. Secteur Vénissieux

Chaque groupe est assigné à une table au hasard pour les quinze premières minutes. À l'issue de ce premier temps d'échanges, les groupes tournent de table en table toutes les dix minutes afin de travailler sur chaque secteur, et d'enrichir les propositions déjà formulées par les groupes précédents. L'animateur de table résume à chaque nouveau groupe les premières contributions.

Sur chaque table se trouve une carte générale du tracé du tramway T10 et une carte du secteur sur lesquelles contribuer ainsi qu'un carnet de mobilier urbain (voir annexes).

Secteur 1 : Gare de Saint-Fons

Les différents groupes ayant travaillé sur le secteur de la gare de Saint-Fons ont émis les contributions suivantes. Elles sont classées par thématiques pour en faciliter la lecture.

Desserte et liaisons :

- Améliorer la desserte à la gare de Saint-Fons en transports en communs ;
- Utiliser la gare pour les usagers de Lyon travaillant dans la Vallée de la Chimie ;
- Renforcer les liaisons dans la zone Carnot/Parmentier ;
- Réfléchir aux possibilités de liaison en fonction du dénivelé ;
- Améliorer les liaisons depuis la gare de Saint-Fons en direction de Perrache et Jean Macé (notamment les jours de grève du réseau TCL).

Réorganisation du réseau de surface :

- Redessiner les tracés des lignes 60 et C12 ;
- Renforcer les liaisons de bus notamment la ligne C12 (se référer au tracé bleu sur la carte ci-dessous) ;
- Faciliter l'accès à la gare, sa liaison avec le tramway et avec la station des Quatre Chemins, en envisageant la possibilité d'une ligne de bus ;
- Mettre en place des navettes électriques pour faciliter la desserte des petites rues ;
- Desservir en bus le théâtre Jean Marais.

Accessibilité PMR¹ :

- Piétonniser le trajet entre la gare de Saint-Fons et la station Quatre Chemins de façon adaptée aux PMR ;
- Répondre au besoin de places de stationnement PMR au niveau du théâtre Jean Marais.

Mobilités douces :

- Piétonniser et végétaliser la rue Gambetta et la rue des Platanes ;
- Aménager une piste cyclable en direction de la Vallée de la Chimie qui permette d'accéder à la Maison de l'Eau par les quais, afin d'ouvrir le quartier ;
- Créer une voie cyclable dans la Vallée de la Chimie ;
- Renforcer les infrastructures cyclables au niveau de la gare et y installer une station Vélo'v ;
- Aménager des emplacements de vélos sécurisés (voir les emplacements sur la carte) ;
- Aménager des trottoirs sur la rue Monnet, ainsi que des aménagements sécurisés pour les vélos, un jalonnement, et des stations d'autopartage ;
- Aménager un cheminement plus praticable sur le boulevard Gambetta, et faciliter le passage par le carrefour Market ;
- Piétonniser devant la gare de Saint-Fons.

Tarification :

- Réfléchir à la tarification du trajet de la gare de Saint-Fons vers Lyon Part-Dieu ;
- Travailler sur la tarification des services TCL et TER ;
- Proposer une tarification unique.

¹ Personne à Mobilité Réduite

Autres thématiques :

- Réaliser une enquête auprès des usagers du train pour connaître leurs lieux de départ et leurs destinations ;
- Mettre en place du mobilier urbain pour les motos à la gare et améliorer l'éclairage ;
- Mettre en place un parking relais.



Secteur 2 : Quartier des Clochettes

Les différents groupes ayant travaillé sur le quartier des Clochettes ont émis les contributions suivantes. Elles sont classées par thématiques pour en faciliter la lecture.

Desserte et liaisons :

- Réaliser une ligne nord/sud à haut niveau de service (cf. tracé bleu sur la carte) ;
- Desservir les commerces et équipements du centre de Saint-Fons depuis les Clochettes (marché, carrefour Market et collège Alain notamment) ;
- Créer une liaison entre Saint-Fons et Perrache, notamment avec le T10 via l'itinéraire du T1 pour éviter la rupture de charge, ou bien prolonger le T10 sur Leclerc jusqu'à Berthelot ;
- Mettre en place des liaisons entre le centre-ville et l'hôpital de Feyzin, ainsi qu'entre ce dernier et la gare de Vénissieux.

Réorganisation du réseau de surface :

- Réorganiser la ligne C12 pour aller de Jean Jaurès jusqu'aux Clochettes, puis jusqu'à l'hôpital Portes du Sud ;
- Mettre en place un bus en direction de la gare de Saint-Fons ;
- Imaginer des bus à la demande avec une signalétique propre et qui puissent être localisés avec une application mobile ;
- Améliorer le tracé de la navette actuelle, dont le trajet est trop long ;
- Améliorer la desserte en bus du haut des Clochettes (école de musique, médiathèque, centre social, parc, centre art plastique, gymnase, collège, maison des trois espaces, cimetière...) ;
- Résoudre le problème de sur-fréquentation de la ligne 60 aux horaires de sortie d'école ;
- Augmenter l'amplitude horaire et la fréquence des bus (tous les jours de la semaine y compris le dimanche et pendant les vacances scolaires).

Mobilités douces :

- Prendre en compte le fait que les personnes âgées ne prennent pas le vélo ;
- Penser au fait que la côte est un inconvénient pour les vélos ;
- Créer des stations de vélos électriques ;
- Refaire les pistes cyclables dangereuses ou abimées ;
- Rendre l'espace lisible pour les piétons ;
- Mettre en place des petits box pour les vélos pliables ;
- Aménager la rue Descartes pour éviter les éboulements sur les cyclistes et les promeneurs ;
- Mettre en place des emplacements sécurisés pour les vélos plus proches des espaces résidentiels, engager un travail avec les copropriétés ;
- Réaménager le centre-ville et le rendre plus praticable pour les piétons, au niveau du boulevard Yves Farge et au niveau de Girardet, où les trottoirs ne sont pas assez larges.

Circulation et stationnement :

- Mettre en place des déposes-minute pour éviter aux commerçants de perdre des clients ;
- Supprimer le parking à la station Quatre Chemins et en créer un souterrain ;
- Régler les problèmes de stationnement ;

T | 10 CONCERTATION

GARE DE VÉNISSIEUX ↔ GERLAND

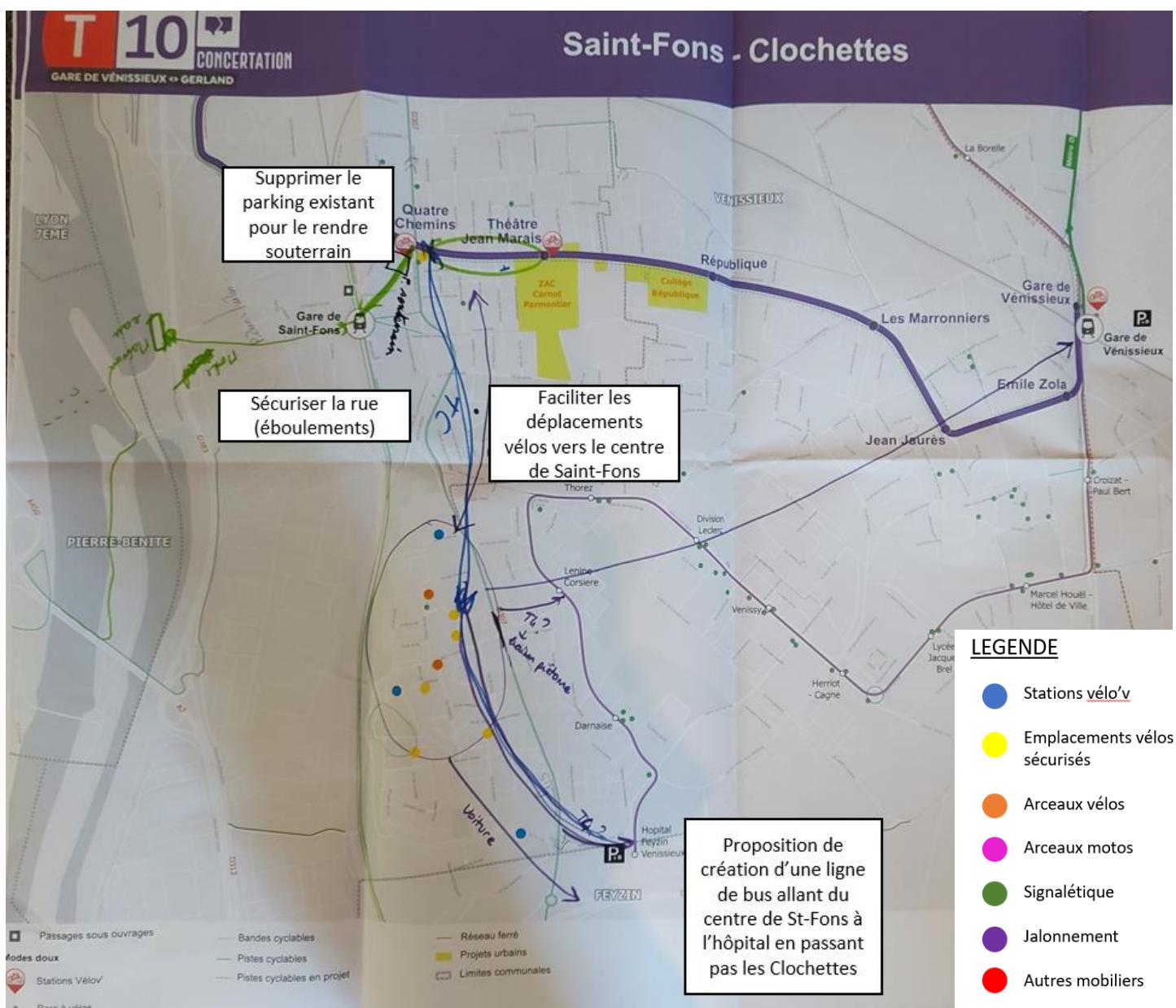
- Prendre en compte le fait que la moto est assez utilisée à Saint-Fons et aménager des emplacements de stationnement moto dans le centre.

Sécurité :

- Améliorer l'éclairage pour améliorer la sécurité ;
- Mettre en place des arrêts de bus conviviaux et sécurisés pour recréer du lien social dans le quartier des Clochettes.

Accessibilité :

- Travailler sur la possibilité de voyager chargé ;
- Mettre en place des sols antidérapants ;



Secteur 3 : ZI Sampaix – Vallée de la Chimie

Les différents groupes ayant travaillé sur le secteur ZI Sampaix – Vallée de la Chimie ont émis les contributions suivantes. Elles sont classées par thématiques pour en faciliter la lecture.

Desserte et liaisons :

- Créer une nouvelle station ou rapprocher la station Sampaix Nord, qui est trop éloignée de la zone des entreprises ;
- Créer une station sur la rue Marcel Etienne Sembat entre Sampaix Nord et les Quatre Chemins ;
- Mettre en place des liaisons entre Gerland et Saint-Fons car le secteur est très fréquenté aux alentours de 17h ;
- Répondre au besoin de déplacement vers Perrache.

Réorganisation du réseau de surface :

- Mettre en place une liaison avec le port Edouard Herriot, notamment par le bus 60.

Mobilités douces :

- Créer une liaison piétonne entre les Quatre Chemins, la gare, et la Maison de l'Eau ;
- Aménager plus de stations Vélo'v dans la Vallée de la Chimie ;
- Revoir la largeur de trottoir sur la rue Curie, et favoriser l'accès au fleuve ;
- Installer une signalétique et des aménagements pour les modes doux afin de se rendre au centre par le souterrain de la gare ;
- Créer des liaisons piétonnes et cyclables entre le centre de Saint-Fons et le port ;
- Renforcer les pistes cyclables dans la Vallée de la Chimie ;
- Aménager des pistes cyclables et une signalétique dans le secteur de la rue Laurent Moiroud ;
- Ne pas mettre d'emplacements sécurisés pour vélos sur la place des Quatre Chemins car cela va la défigurer.

Autres thématiques :

- Supprimer le parking aux Quatre Chemins ;
- Transformer le bois de Saint-Fons en parc ;
- Donner des noms féminins aux stations ;
- Augmenter l'éclairage pour la sécurité, attention cependant à la pollution visuelle pour les riverains ;
- Eclairer l'ouvrage à Laurent Bonnevay pour le sécuriser ;
- Prendre en compte le fait que les élèves du lycée Charles Mérieux vont utiliser la ligne pour se rendre à la Halle Tony Garnier et que les travailleurs de la Vallée de la Chimie vont déjeuner dans le centre de Saint-Fons.

Secteur 4 : Lyon 7

Les différents groupes ayant travaillé sur Lyon 7 ont émis les contributions suivantes. Elles sont classées par thématiques pour en faciliter la lecture.

Desserte et liaisons :

- Mettre en place une ligne directe reliant Saint-Fons à Perrache ou Bellecour, avec une desserte fiable et régulière ;
- Prolonger la ligne T10 vers le nord ou dans le sens de Perrache au-delà de la Halle Tony Garnier ;
- Mettre en place une liaison Saint-Fons/ Lyon à vélo avant l'arrivée du T10 ;
- Relier Saint-Fons au parc de Gerland ;
- Prolonger le T10 par le boulevard Yves Farges vers le nord.

Réorganisation du réseau de surface :

- Maintenir une desserte en bus de la rue de Gerland, comme avec la ligne 64 ;
- Maintenir la ligne de bus directe jusqu'à Perrache, et jusqu'à Bellecour.

Mobilités douces :

- Créer une station Vélo'v devant la Halle Tony Garnier ;
- Mettre en place de meilleurs aménagements cycles entre Saint-Fons et Lyon 7, puis jusqu'à Perrache depuis le pont Gallieni ;
- Augmenter le nombre d'arceaux vélos à proximité du stade de Gerland ;
- Augmenter le nombre de stations Vélo'v à proximité du secteur Cité Internationale et du Stade de Gerland ;
- Sécuriser les emplacements vélos avec des aménagements dédiés.

Stationnement :

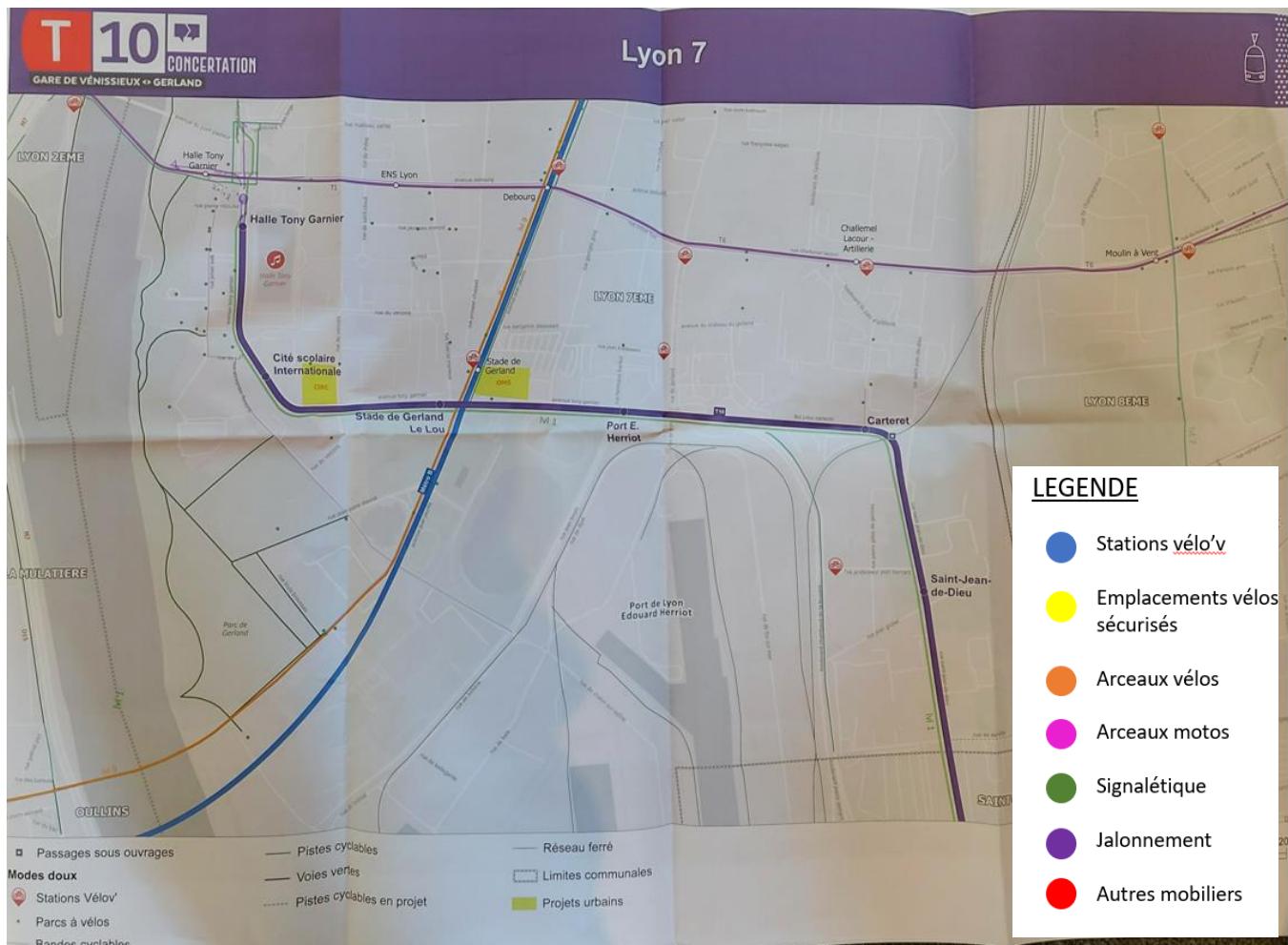
- Permettre aux automobilistes du périphérique de prendre le tramway en installant des parkings relais ;
- Créer un nouveau parking relais pour remplacer celui du stade de Gerland.

Accessibilité :

- Répondre au besoin d'équipements sonores pour les personnes mal voyantes.

T | 10 CONCERTATION

GARE DE VÉNISSIEUX ↔ GERLAND



Secteur 5 : Saint-Fons centre

Les différents groupes ayant travaillé sur Saint-Fons centre ont émis les contributions suivantes. Elles sont classées par thématiques pour en faciliter la lecture.

Réorganisation du réseau de surface :

- Prolonger le C16 vers la gare de Saint-Fons ;
- Conserver la ligne C12 en direction de Bellecour et la ligne 60 en direction de Perrache.

Mobilités douces :

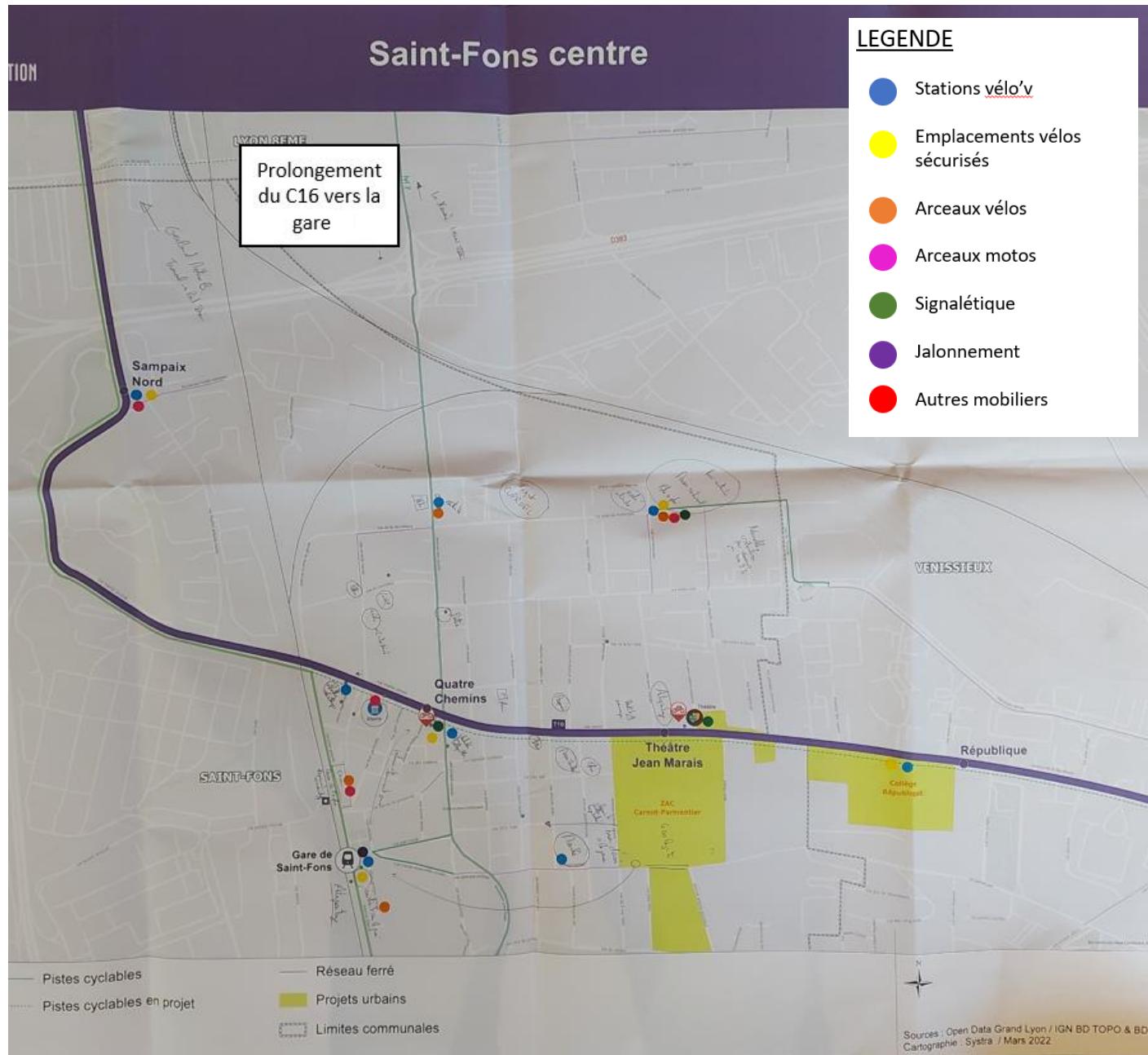
- Sécuriser les emplacements vélos et mettre en place des arceaux ;
- Mettre en place une signalétique et un jalonnement vélo dans le centre ;
- Prendre en compte le dénivelé qui rend difficile l'accès aux Clochettes à vélo depuis le centre de Saint-Fons ;
- Proposer l'autopartage dans la commune.

Accessibilité :

- Faire attention aux difficultés de déplacement des personnes âgées qui vont faire leurs courses.

Circulation et stationnement :

- Porter une attention particulière aux livraisons des commerces rue Carnot ;
- Sécuriser le carrefour des Quatre Chemins ;
- Prendre en compte les difficultés de stationnement les jours de marché ;
- Trouver une solution pour les personnes qui se garent en double file rue Carnot.



Secteur 6 : Vénissieux

Les différents groupes ayant travaillé sur Vénissieux ont émis les contributions suivantes. Elles sont classées par thématiques pour en faciliter la lecture.

Circulation et stationnement :

- Renforcer les parkings relais tout au long du tracé, par exemple au niveau de l'Hôpital, notamment en raison de la faible desserte des communes aux alentours ;
- Augmenter la capacité du parking relais de la gare de Vénissieux ;
- Echanger sur les sens de circulation dans Vénissieux ;
- Faire attention au risque de stationnement saturé aux abords des parkings relais ;
- Répondre au besoin de stationnement pour les habitants de la rue Emile Zola ;
- Prendre en compte les difficultés de stationnement pour les commerçants et les entreprises, notamment pour l'accès aux parcs d'activités.

Sécurité :

- Développer des conditions de déplacements sécurisés ;
- Améliorer et développer la vidéosurveillance et l'éclairage public.

Accessibilité :

- Prendre en compte le fait que les personnes âgées et PMR ont besoin de leurs voitures pour faire leurs courses, notamment les jours de marché. Une solution pourrait être de mettre en place des petites navettes qui puissent faire des rotations plus importantes et plus précises ;
- Améliorer la fréquence des bus le dimanche pour desservir les équipements publics ;
- Autoriser l'utilisation du tramway aux utilisateurs avec des trottinettes ou des vélos ;
- Prendre en compte le manque d'accessibilité aux transports en commun réguliers dans les villages hors du réseau TCL, où il n'y a que les Cars du Rhône. Il n'y a pas de transport le weekend dans ces zones ;
- Proposer des places handicapées aux endroits essentiels (pôle santé et professions médicales).

Desserte et liaisons :

- Réfléchir à la desserte des commerces et des artisans, pour les livraisons et pour les habitants ;
- Mettre en place des liaisons complémentaires vers le centre-ville et le T10.

Réorganisation du réseau de surface :

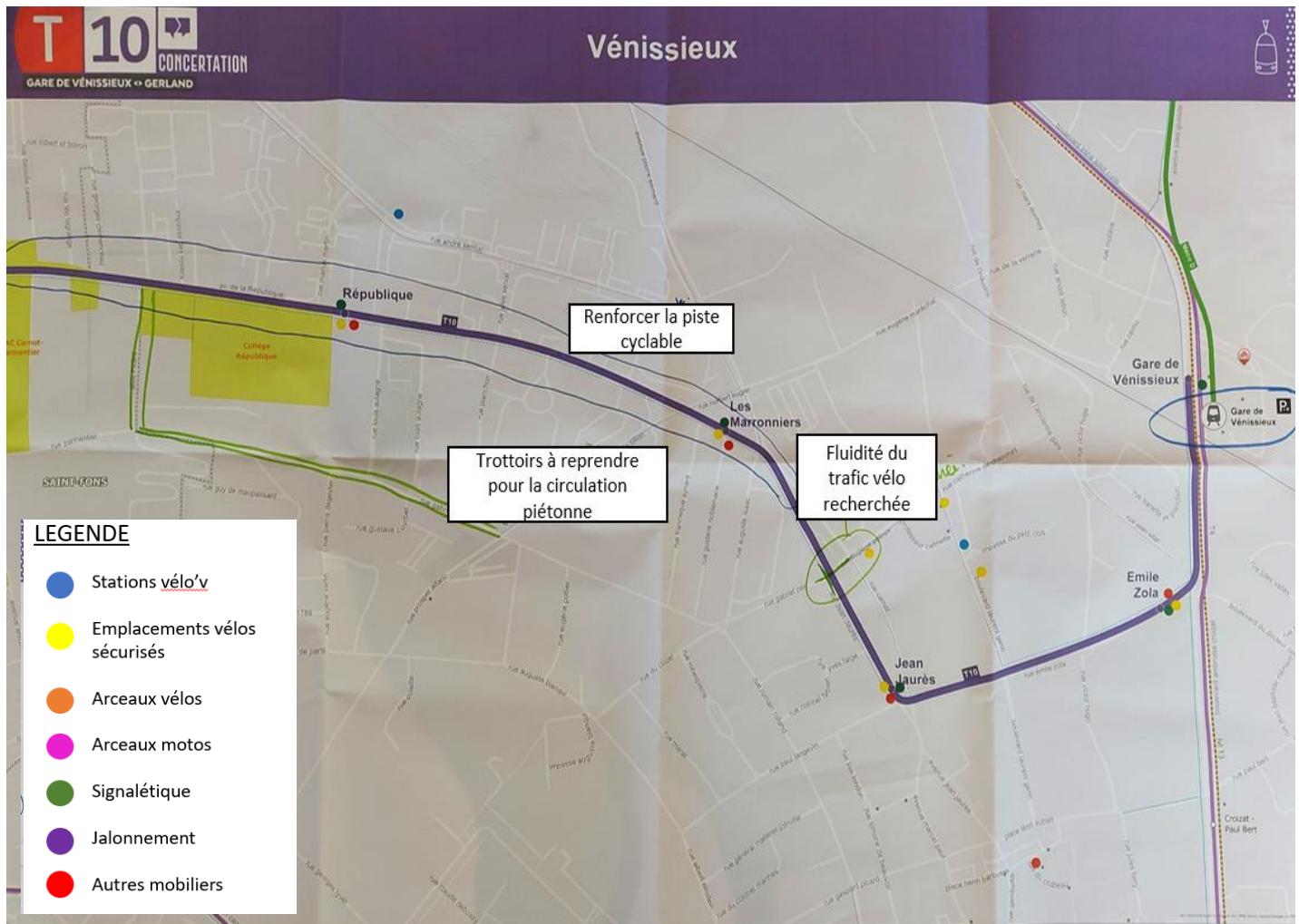
- Imaginer le tracé du bus C12 par la gare de Saint-Fons, et celui du bus 93 par la rue André Sentuc à Vénissieux ;
- Mettre en place des bus plus petits avec des rotations plus régulières ;
- Organiser une concertation autour de la réorganisation du réseau de surface ;
- Réorganiser le réseau de surface et améliorer la fréquence depuis République/Marronniers jusqu'à la Mairie et la médiathèque, notamment avec le C12 et le 93.

Mobilités douces :

- Créer des pistes cyclables avenue de la République ;
- Mettre en place des arceaux sécurisés pour les deux roues et les vélos, ainsi que des jalonnements, des pistes et des bandes cyclables ;
- Rajouter du mobilier urbain à destination des piétons (bancs) ;
- Installer des Vélo'v électriques.

T | 10 CONCERTATION

GARE DE VÉNISSIEUX ↔ GERLAND



Temps de restitution des tables rondes

Secteur Gare de Saint-Fons

L'**animateur** présente les contributions recueillies à sa table concernant plusieurs thématiques : la réorganisation du réseau de surface, l'accessibilité PMR, les mobilités douces et la tarification des transports publics. Les participants ont exprimé le besoin de renforcer la desserte des petites rues, ainsi que l'accès à la gare, à Lyon et aux Quatre Chemins. Un accent a été mis sur l'accessibilité PMR, avec un besoin de faciliter leurs déplacements et leur stationnement, en élargissant les trottoirs et en implantant des places de parking qui leur soient dédiées. Les participants ont également discuté de la piétonisation de la rue Gambetta et de l'amélioration des pistes et infrastructures pour les vélos, notamment à la gare. D'autres sujets ont pu être abordés lors de ce temps de tables rondes, à savoir ceux du développement de l'autopartage et d'une modification des tarifs du réseau TCL, avec la proposition d'une tarification unique.

Jean-Charles KOHLHAAS prend la parole au sujet de la tarification unique à venir dès 2022 pour les abonnés TCL/OURA, puis l'année suivante pour les autres.

Secteur Quartier des Clochettes

L'**animatrice** commence par présenter les contributions au sujet de la réorganisation du réseau de surface. Les participants ont exprimé leur besoin d'amélioration de la desserte du quartier, notamment avec une meilleure liaison nord/sud allant du centre de Saint-Fons à l'Hôpital de Feyzin en passant par les Clochettes. Ils ont également proposé d'augmenter la fréquence et l'amplitude horaire des bus. Concernant les mobilités douces, il a été demandé d'améliorer les aménagements cyclables, de mettre à disposition des vélos électriques et des emplacements sécurisés. D'autres contributions concernaient l'aménagement du centre-ville pour le rendre plus praticable, ainsi qu'un besoin de stationnement, notamment pour les motos. Certaines personnes ont également fait mention d'un besoin d'amélioration de l'accessibilité, en permettant aux personnes de voyager chargées (courses, vélos...), ainsi qu'en aménageant des sols antidérapants.

Jean-Charles KOHLHAAS prend la parole au sujet de la circulation des bus. Il explique que la création de corridors bus coûte moins cher que la réalisation de ligne de tramway et permet aux bus d'avoir la priorité au feu et de ne pas être retardés par les embouteillages. Il ajoute que cela est développé sur une dizaine de tracés sur la Métropole. Cela permet de gagner entre 5 et 10 mn de temps de parcours entre l'origine et la destination et effectivement dans le cadre de la réorganisation du réseau de surface lié au T10, un travail est réalisé en parallèle sur un corridor bus.

Jean-Charles KOHLHAAS précise que les Vélo'v électriques ne fonctionnent pas comme les Vélo'v non électriques. Il s'agit de locations longues durées, le vélo est donc gardé chez la personne. Il précise que les locations restent toujours moins coûteuses que l'abonnement aux transports en commun. Il ajoute qu'il faut également installer des stationnements sécurisés pour les vélos électriques.

Secteur ZI Sampaix – Vallée de la Chimie

L'**animateur** de la table a noté un grand besoin de liaisons en modes doux entre la gare et la Vallée de la Chimie, notamment pour faire le lien avec le centre-ville de Saint-Fons, et la liaison gare/Quatre Chemins. Il a également été noté :

- Le besoin d'une station, qui aujourd'hui n'est pas possible en raison du PPRT ;
- La proposition d'implantation de plusieurs stations Vélo'v, que ce soit à Sampaix nord ou à la gare de Saint-Fons ;
- La demande de création d'un parc boisé au niveau de Sampaix nord ;
- La proposition de réaliser une traversée du périphérique.

Jean-Charles KOHLHAAS confirme la prise en compte de ces contributions, et mentionne la ligne 64 qui dessert la Vallée de la Chimie et qui va jusqu'à Jean Macé. Cette ligne pourrait représenter une piste à travailler pour compléter les modes doux, notamment pour les personnes en bas de la Vallée de la Chimie.

Secteur Lyon 7

L'animateur de la table précise que parmi toutes les contributions à sa table, la demande la plus récurrente est celle du maintien d'une desserte directe en bus depuis Saint-Fons jusqu'à Perrache et Bellecour. Le prolongement de la ligne T10 au-delà de la Halle Tony Garnier, soit vers le nord par le boulevard Yves Farge, soit jusqu'à Perrache en se raccordant à la ligne T1 a également été demandé. Plusieurs participants ont posé des questions au sujet de l'installation des parcs relais. Ils ont demandé s'il était prévu dans le cadre du projet T10, d'en disposer à proximité du périphérique pour que les automobilistes puissent se raccorder aux transports en communs. L'animateur conclut avec la thématique de la mobilité active et la demande d'amélioration des aménagements cycles entre Saint-Fons et Lyon, afin que le T10 apporte la continuité qu'il manque aujourd'hui. Il ajoute qu'une augmentation des stations Vélo'v et des arceaux a été demandée pour le secteur Gerland.

Jean-Charles KOHLHAAS répond dans un premier temps que la première Voie Lyonnaise va relier Gerland à Saint-Fons, et qu'il y a donc des aménagements cyclables prévus pour ce secteur qui seront réalisés dans le cadre du projet T10.

Il estime ensuite que les deux enjeux principaux concernant les bus sont la desserte fine des différents quartiers et le temps de trajet. Il explique que le SYTRAL étudie la possibilité de desservir en bus les quartiers non desservis par le T10. Le tramway permettra de réduire la fréquentation des bus, et de dévier leurs trajectoires pour améliorer la desserte fine.

Jean-Charles KOHLHAAS explique ensuite que les utilisateurs des parcs relais habitent près de la station pour la grande majorité, dans les communes voisines, voir dans la commune où se situe le parc. Il conclut qu'il serait plus intéressant que les parcs relais se situent au plus près du domicile des personnes pour limiter les temps de rabattement en voiture. Il ajoute que le prolongement de la ligne T10 n'a pas été envisagé à la création, mais que cela sera réfléchi dans un deuxième temps.

Christian DUCHÈNE ajoute que l'un des objectifs pour la commune de Saint-Fons est d'attirer une nouvelle population. Depuis un an et demi, il demande sans succès que soit installé une piste cyclable sous le périphérique avant le début des travaux de T10, car le cheminement jusqu'à Gerland ne se fait pas facilement. Il s'agit également d'une demande de certains participants.

Une participante demande pourquoi ne pas réaménager le parc relais de Gerland, qui selon elle est très important par rapport au quartier qui concentre des laboratoires et des entreprises. Elle pense qu'il pourrait être réaménagé comme celui de Vénissieux, et apporter quelque chose au quartier.

Jean-Charles KOHLHAAS répond que les entreprises disposent déjà de places de parking pour leurs employés, et que ce parc relais n'a plus d'utilité. Il précise que des places PMR seront conservées, mais que les parcs relais doivent être situés le plus à l'extérieur possible de la Métropole, pour que les personnes disposent d'un temps de rabattement en voiture qui soit le plus court possible, car sinon elles ne s'arrêtent pas au parc relai et continuent leur trajet en voiture.

Secteur Saint-Fons centre

L'animateur de table fait état du besoin exprimé de liaisons et d'accès aux marchés, ainsi qu'aux commerces rue Carnot et Charles Plasse. Il mentionne également le besoin de bus en plus du tramway, pour accéder au centre de Lyon et à la Gare de Vénissieux, notamment en raison des interstations plus importantes sur les lignes de tramway et des difficultés de mobilité de certaines catégories de population. Il mentionne les enjeux de cheminements cycles vers la gare de Saint-Fons, et le besoin d'arceaux, de stations Vélo'v, de signalétique, et d'un secteur sécurisé. Il conclut avec l'intérêt des habitants pour des stations d'autopartage, aujourd'hui inexistantes sur le secteur.

Jean-Charles KOHLHAAS répond que le SYTRAL à bien pris en compte les enjeux liés au bus qui ont été soulevés tout au long de la concertation. Il précise qu'il n'y aura pas de bus en parallèle du tramway, mais plutôt une réorganisation des bus qui rejoindront les quartiers non desservis par le tramway T10. Il confirme que des aménagements cyclables sécurisés sont prévus sur le secteur. Il ajoute que l'autopartage pourrait constituer une mesure d'accompagnement pour les personnes qui décideront de moins utiliser leur voiture avec l'arrivée du tramway. Un travail est entamé sur toute la Métropole, avec l'objectif d'ici 2026 de pouvoir proposer des voitures en autopartage accessibles pour les habitants de chaque commune, à un tarif social adapté en fonction du revenu.

Christian DUCHÈNE, explique qu'il y a des problèmes de circulation et de stationnement dans Saint-Fons en raison des personnes qui passent par la ville pour éviter le périphérique, et de celles qui se rendent en voiture à Saint-Fons pour faire leurs courses. Il ajoute qu'avec l'arrivée du tramway, ces comportements et habitudes vont être plus difficiles à maintenir, et qu'il faudra donc que la ville et les commerces s'adaptent pour faciliter les déplacements autrement qu'en voiture.

Secteur Vénissieux

L'animateur de table résume les contributions de sa table en trois grands enjeux :

- La réorganisation du réseau de surface avec une desserte en bus à prévoir, notamment aux Minguettes. Les participants ont également exprimé le besoin d'un élargissement de l'amplitude horaire les weekends, aux environs des équipements publics ;
- Le stationnement pour les habitants et commerçants rue Emile Zola, avec une demande de renforcement des parkings relais ;
- La sécurité, avec des demandes au sujet d'arceaux sécurisés pour les vélos et les deux roues, ainsi que des demandes de bornes et de cheminements cyclables sécurisés et signalés. Un besoin de renforcement des caméras de vidéosurveillance, de l'éclairage public, et de mise en place de bancs publics a également été formulé.

Lanouar SGHAIER, répond que la municipalité reste vigilante et se questionne sur la réorganisation du réseau de surface, et note qu'il y a également eu des demandes de petites navettes électriques pour desservir les quartiers autour du tramway à destination des personnes qui ont du mal à se déplacer. Concernant l'enjeu du stationnement, il répond que le but n'est pas de faire disparaître la voiture mais de réduire sa place en proposant d'autres moyens de déplacement. Au sujet de la sécurité, il répond que ce sont des questions à l'étude. Il déclare également bien prendre en compte les demandes d'aménagements cyclables, de sécurisation des voiries et d'alternatives au parking relais.

Jean-Charles KOHLHASS, ajoute que le réseau TCL est sécurisé, avec des caméras dans tous les tramways et à toutes les stations, avec environ une dizaine de milliers de points de surveillance, qui sont également mobilisés par la police en cas de besoin. Il précise également que ce sont le plus souvent les contrôleurs ou les chauffeurs qui subissent des agressions et non pas les voyageurs.

Sur la question du stationnement, il répond qu'il restera des places sur les voiries en dehors du tracé, mais qu'elles doivent être utilisées par les riverains ne disposant pas de parking privé, ou par des personnes allant dans les commerces de la ville. Les places ne pourront pas être situées devant les commerces en raison de la largeur de la voirie. Il ajoute que si les personnes se garent plus loin ou viennent autrement, cela augmentera le chiffre d'affaires des commerçants car elles feront plusieurs achats sur le chemin. Ces tendances sont prouvées par les études statistiques.

Concernant les parcs relais, il explique que ceux situés trop à l'intérieur des villes ont vocation à fermer avec l'arrivée des transports en communs, et à être réimplantés le plus en amont possible pour éviter la circulation dans les centres-villes. En complément, une ligne de corridor bus sera développée du nord Isère à la gare de Vénissieux, avec un temps de trajet plus rapide qu'en voiture, qui permettra aux usagers de laisser leur véhicule plus en amont.

La concertation continue

Isabelle NARDOU-THIMONET, conclut la séance en précisant que la concertation continue jusqu'en 2023, et que d'autres évènements auront lieu durant l'été et l'automne 2022. Elle ajoute que deux évènements sont déjà prévus, un atelier au sujet de la végétalisation le 29 mars en visioconférence et une balade à vélo le 31 mars. Toutes les informations sur les prochains événements sont disponibles sur le site internet : t10-sytral.fr. Elle précise qu'une journée de porte à porte à destination des commerçants et des entreprises est prévue à Saint-Fons le 24 mars, et à Vénissieux le 1er avril. Elle termine en indiquant qu'elle reste joignable par téléphone et par courriel pour tout renseignement.

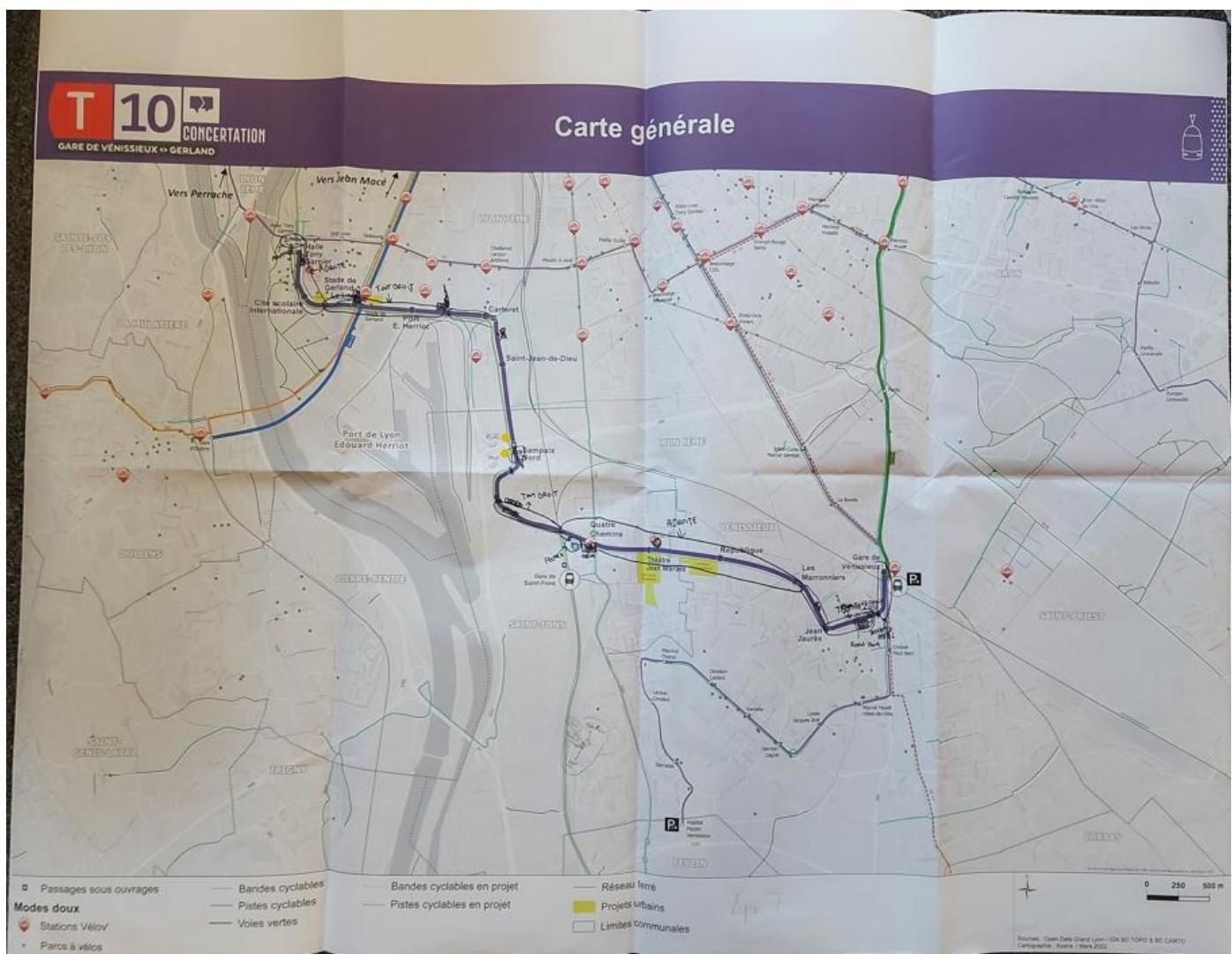
Les enseignements de la soirée

Valérie DEJOUR, prend la parole et précise que la CNDP n'intervient pas sur le fond. Elle remarque que petit à petit au cours de la séance, les participants ont mieux compris le sujet et ont commencé à le nourrir de propositions pratiques et concrètes pour mieux vivre leur commune. Elle note que les échanges ont été riches et les sujets variés. Elle invite les participants à continuer de participer et de s'exprimer, et précise qu'ils disposent encore de temps avant le début de l'enquête publique et de la phase de travaux. Elle ajoute être satisfaite en tant que garante que ce sujet soulevé dans le bilan de la concertation préalable ait pu commencer à être abordé ce soir. Elle conclut en félicitant les personnes présentes pour leur travail.

Jean-Charles KHOLHASS termine la réunion en ajoutant que les échanges ont été très intéressants. Il remercie les participants et leur souhaite une bonne soirée.

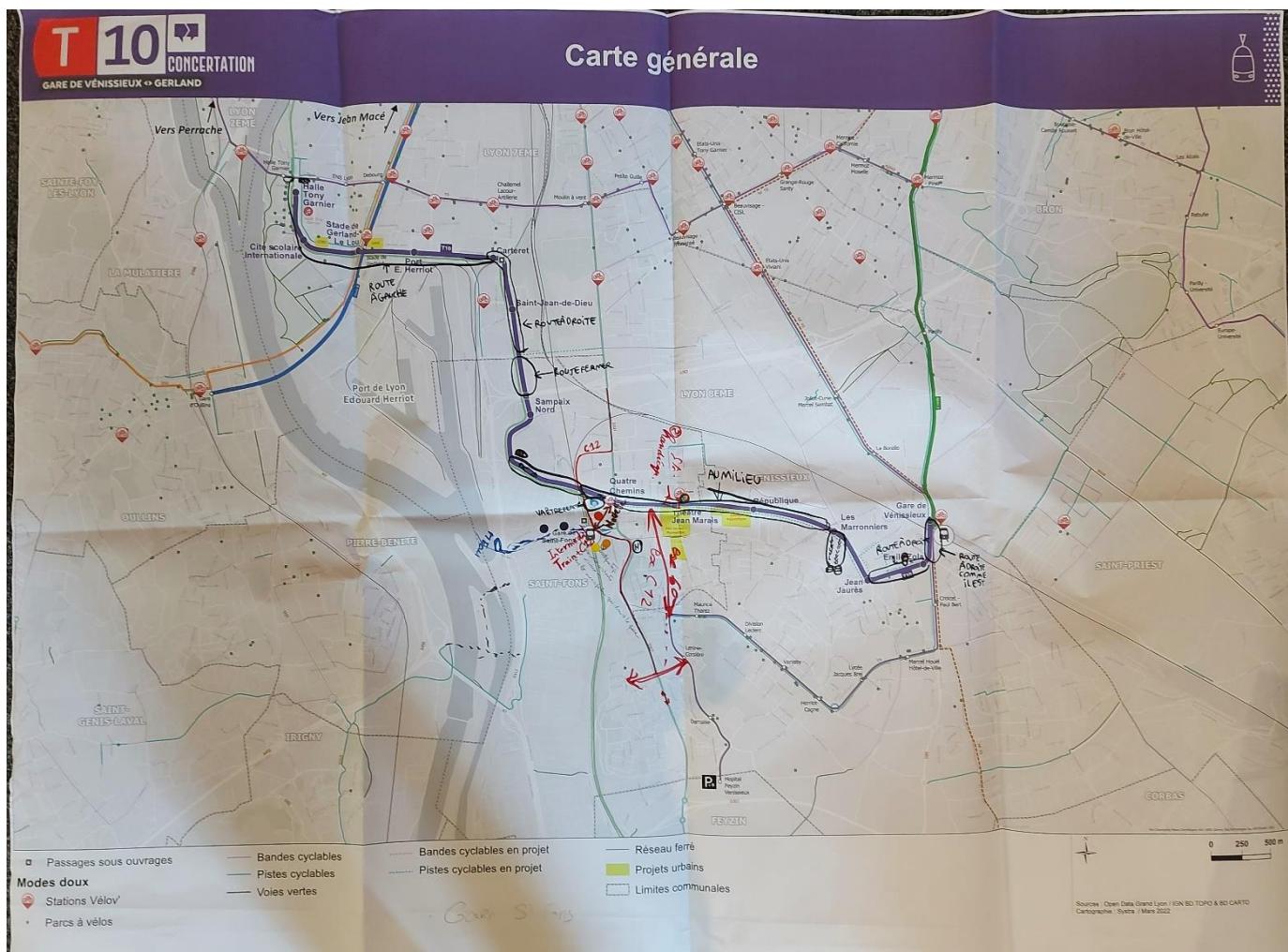
Annexes :

- Cartes générales des tables rondes
- Présentation
- Carnet
- Dessin



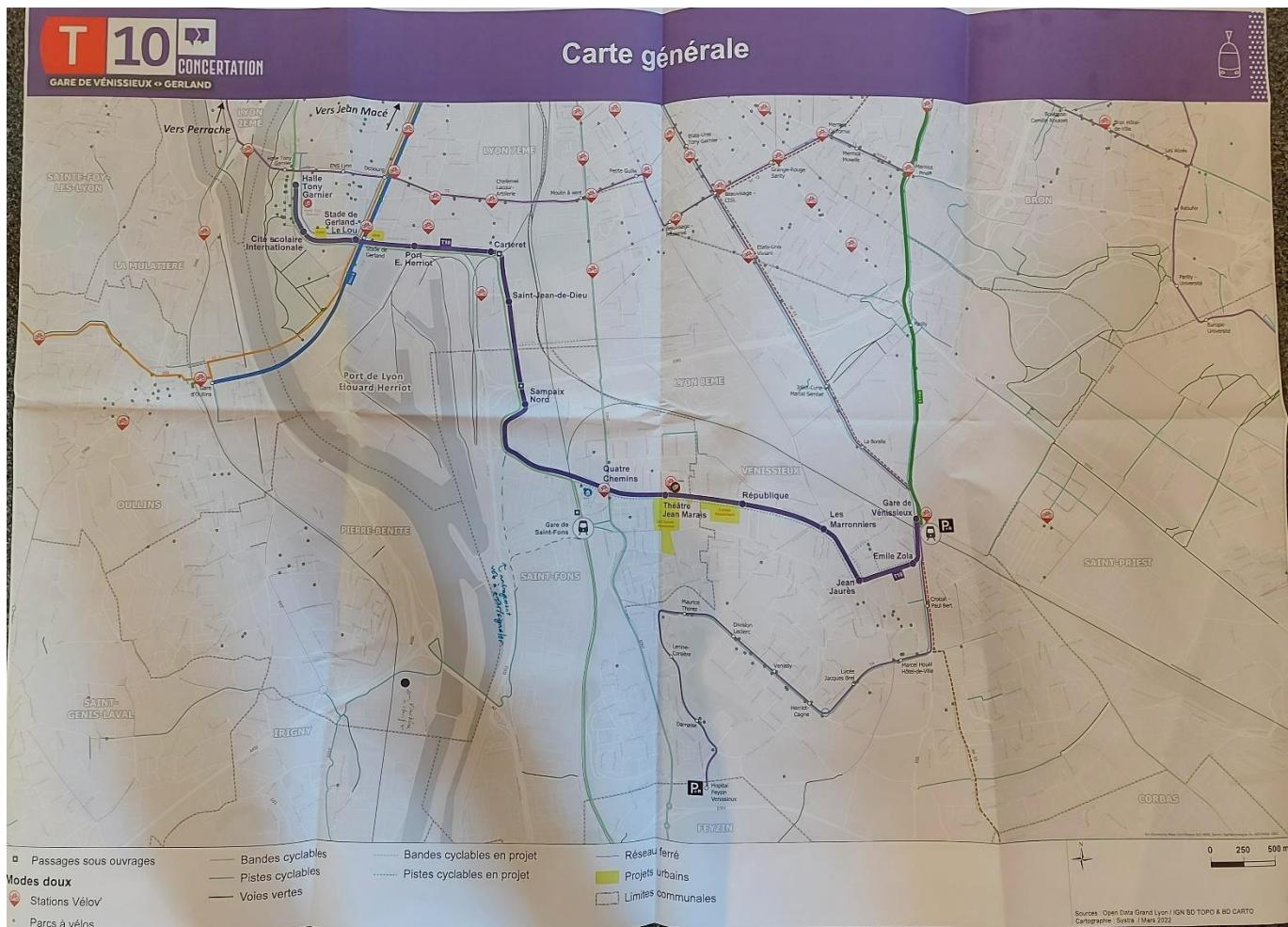
T 10 CONCERTATION

GARE DE VÉNISSIEUX ↔ GERLAND



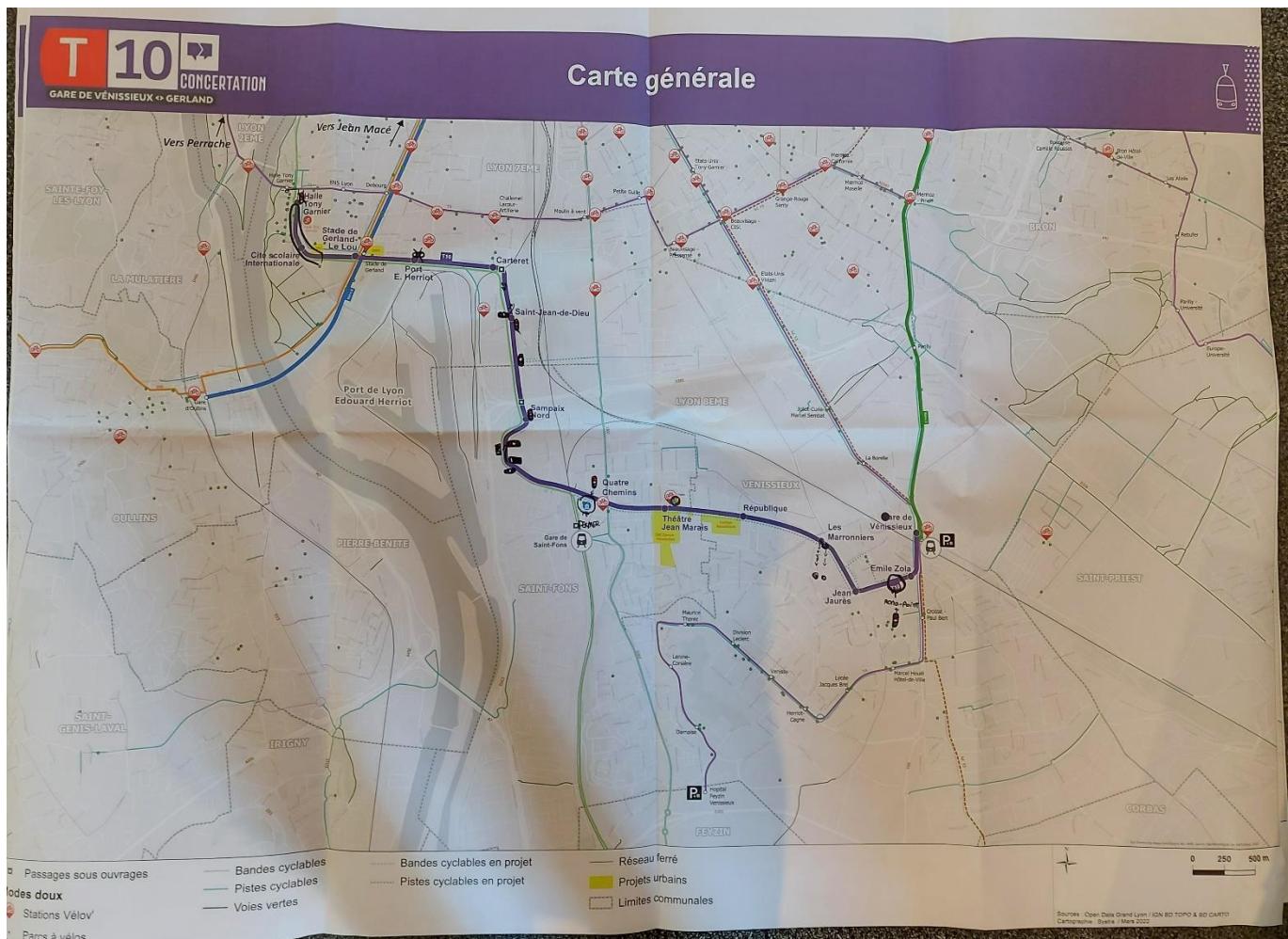
T | 10 CONCERTATION

GARE DE VÉNISSIEUX ↔ GERLAND



T | 10 CONCERTATION

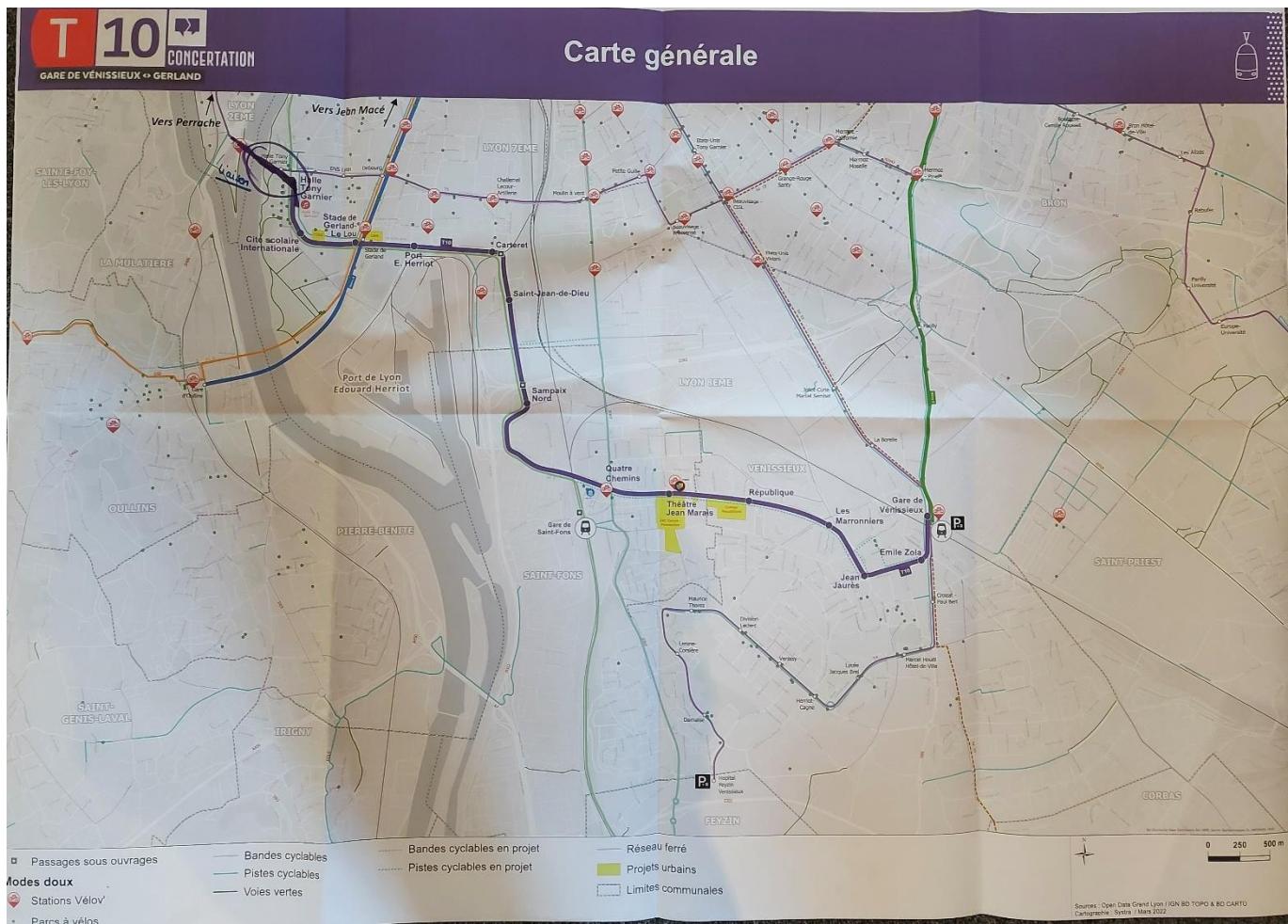
GARE DE VÉNISSIEUX ↔ GERLAND





T10 CONCERTATION

GARE DE VÉNISSIEUX <> GERLAND





Atelier Intermodalité

22 mars 2022 – Hall des fêtes de
Saint-Fons

Construisons ensemble le tramway T10 !

SYTRAL

Les règles du jeu



Dialogue et
écoute



Recueil des
contributions



Respect mutuel

Tout au long de la soirée, le son des
micros sera enregistré.

Notre programme ce soir

- Introduction et mot d'accueil
- Immersion dans la thématique
- Tables rondes : à vous la parole !
- Partage des enseignements
- Conclusion



Les intervenants

Jean-Charles Kohlhaas, 1^{er} vice-président
délégué du SYTRAL

Christian Duchêne, Maire de Saint-Fons
Lanouar Sghaier, 6e adjoint Vénissieux

Valérie Dejour, Garante de la concertation
préalable

Muriel Roche, Cheffe de projet T10

Florian Chalumeau, Chef de projet T10
– référent secteur Lyon

Séverine Lardellier, Responsable
concertation

Isabelle Nardou-Thimonet, Chargée
des relations riverains

Ronald Jacob, Directeur de projet de
l'équipe de maîtrise d'œuvre

Aurélien LEBOT, équipe de maîtrise
d'œuvre

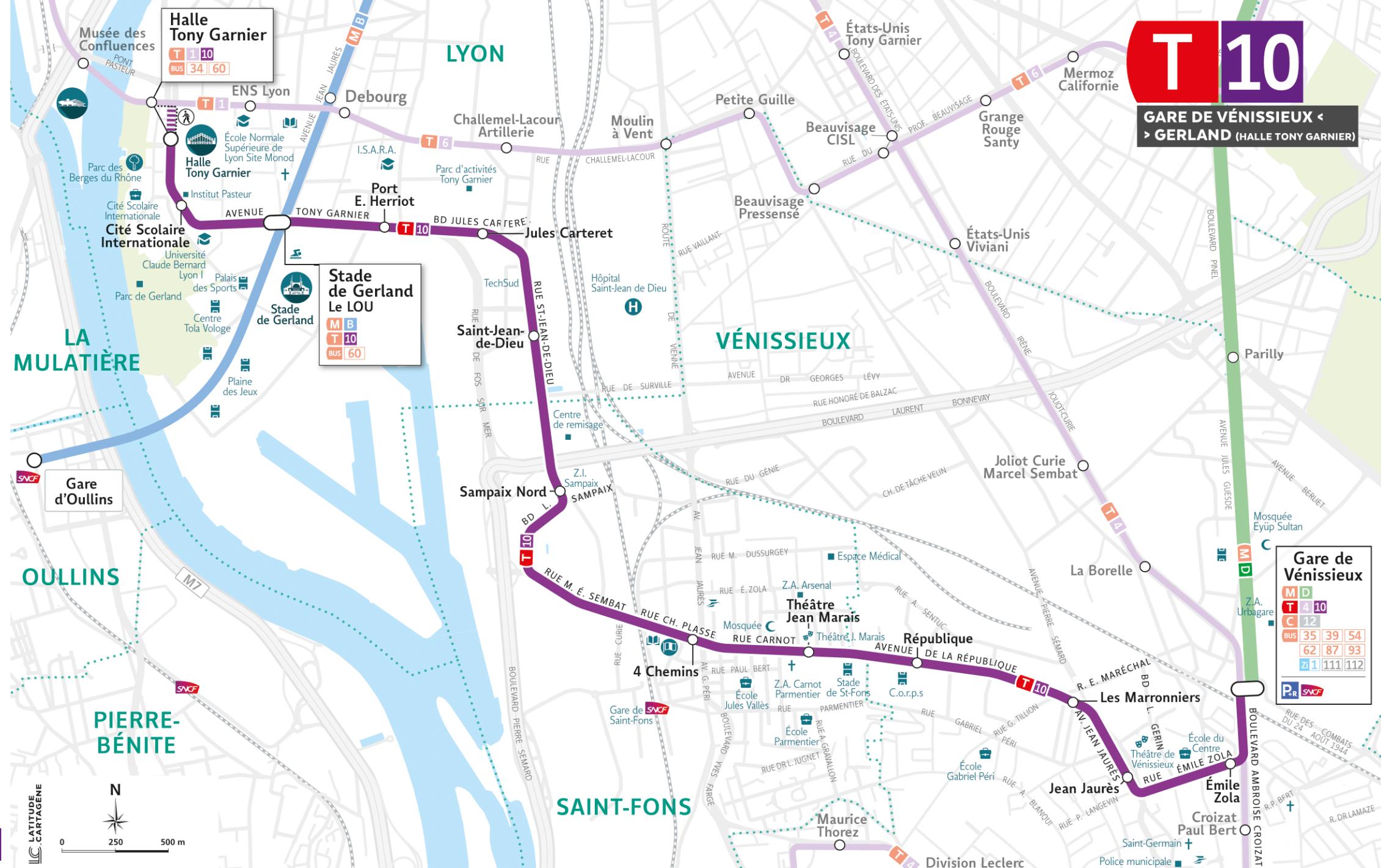
Jean-Charles Kohlhaas

1er vice-président délégué du SYTRAL



Construisons ensemble le tramway **T 10 !**

SYTRAL



Valérie Dejour

Garante de la concertation préalable

Construisons ensemble le tramway T10 !

SYTRAL

La concertation sous l'égide de la CNDP

Rappel contexte réglementaire : depuis 2016, tout maître d'ouvrage décidant de poursuivre son projet, plan ou programme après une concertation préalable ou un débat public décidé par la commission nationale du débat public (article L121-8-1du CE) est tenu par la loi de continuer l'information et la participation du public jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique ou de la participation par voie électronique-PPVE (article L121-14 du CE). La concertation post s'engage donc immédiatement après la décision du maître d'ouvrage de poursuivre son projet. La Commission acte la suite de la concertation.

Ce qui signifie :

- Poursuivre la concertation et donc vérifier la qualité de celle-ci au regard du processus validé en amont (même posture que lors de la concertation préalable)
 - Défendre votre droit à l'information et à la participation à l'élaboration des décisions publiques
 - Garantir la sincérité, la transparence et l'intelligibilité des informations transmises
 - Veiller à ce chacun(e) puisse s'exprimer et fasse entendre ses arguments
- Continuer à informer sur l'effectivité de la mise en œuvre des engagements pris par le SYTRAL (en réponse aux demandes de précisions + recommandations intégrées dans notre bilan de concertation)
- Poursuivre le dialogue avec les habitants et tout acteur en lien avec le projet



Jean-Luc Campagne a été nommé par la CNDP le 2 février dernier pour assurer la continuité de la concertation engagée sur la nouvelle ligne tram T10 jusqu'à l'enquête publique



Jean-Luc
Campagne

Muriel Roche

Cheffe de projet T10

Construisons ensemble le tramway **T10 !**

SYTRAL

Les objectifs de l'atelier

- Mieux comprendre vos besoins en termes de mobilité et d'intermodalité
- Travailler ensemble sur les réponses à apporter à ces besoins (dans la limite du périmètre d'opération T10)



Le périmètre d'opération T10

La ligne T10 et le centre de remisage Surville

Les voiries et espaces publics du tracé dont :

- Les cheminements piétons
- Les aménagements cyclables :
 - le long du tracé (sauf Zola ouest), dont la ligne 1 des Voies Lyonnaises entre Halle Tony Garnier et 4 Chemins à Saint-Fons
 - l'aménagement cyclable sur Gérin / Peloux à Vénissieux

Le périmètre de la réorganisation du réseau de surface dont :

- Le corridor T10 : Vénissieux, Saint-Fons et Lyon sud
- Un périmètre plus large incluant notamment la Vallée de la Chimie, Clochettes et Feyzin au sud

L'intermodalité, une priorité pour le T10

Modes doux,
intermodalité,
interconnexion :
12,2% des avis

Les enseignements de la concertation préalable

- Une **interconnexion** essentielle entre le T10 et les autres lignes du réseau de transport
- Des attentes **de rabattement** de certains quartiers vers la ligne T10 (Clochettes, Vallée de la Chimie...)
- Une demande de **connexion avec la gare de Saint-Fons**
- Un fort questionnement sur l'**évolution du réseau de bus** localement avec l'arrivée du T10 et un attachement à la **conservation des lignes de bus existantes** (C12, 60, 64 et 93)
- Un souhait que les lignes de transport en commun soient **plus fréquentes**
- Des **aménagements cyclables** attendus
- Une demande de **cheminements piétons** confortables et sécurisés



L'intermodalité au cœur des échanges

Retour sur les forums ouverts

Des attentes qui se confirment :

- Les bus et la réorganisation du réseau (notamment le devenir de C12 et 93)
- La desserte de certains quartiers non desservis par le T10 et le besoin de renforcement de l'offre en transports en commun
- Le plan de circulation dans les coeurs de ville de Vénissieux et Saint-Fons
- Le stationnement aux abords du tramway et à la gare de Vénissieux pour les personnes s'y rendant en voiture
- ...

Saint-Fons le 8 mars



Vénissieux le 9 mars

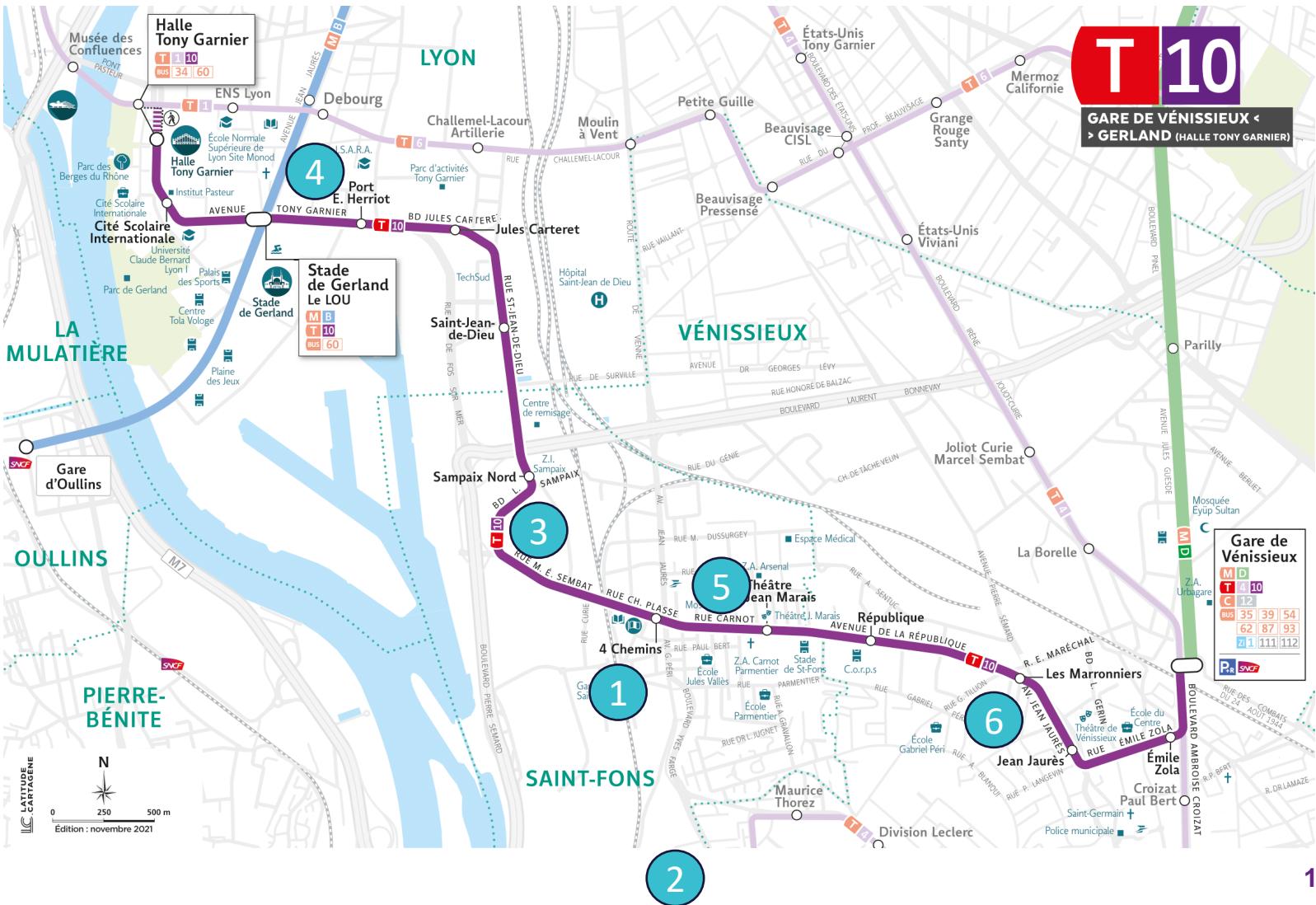




Tables rondes

6 secteurs

1. Gare de Saint-Fons
2. Quartier des Clochettes
3. ZI Sampaix et plus largement Vallée de la Chimie
4. Secteur Lyon 7
5. Secteur Saint-Fons centre
6. Secteur Vénissieux

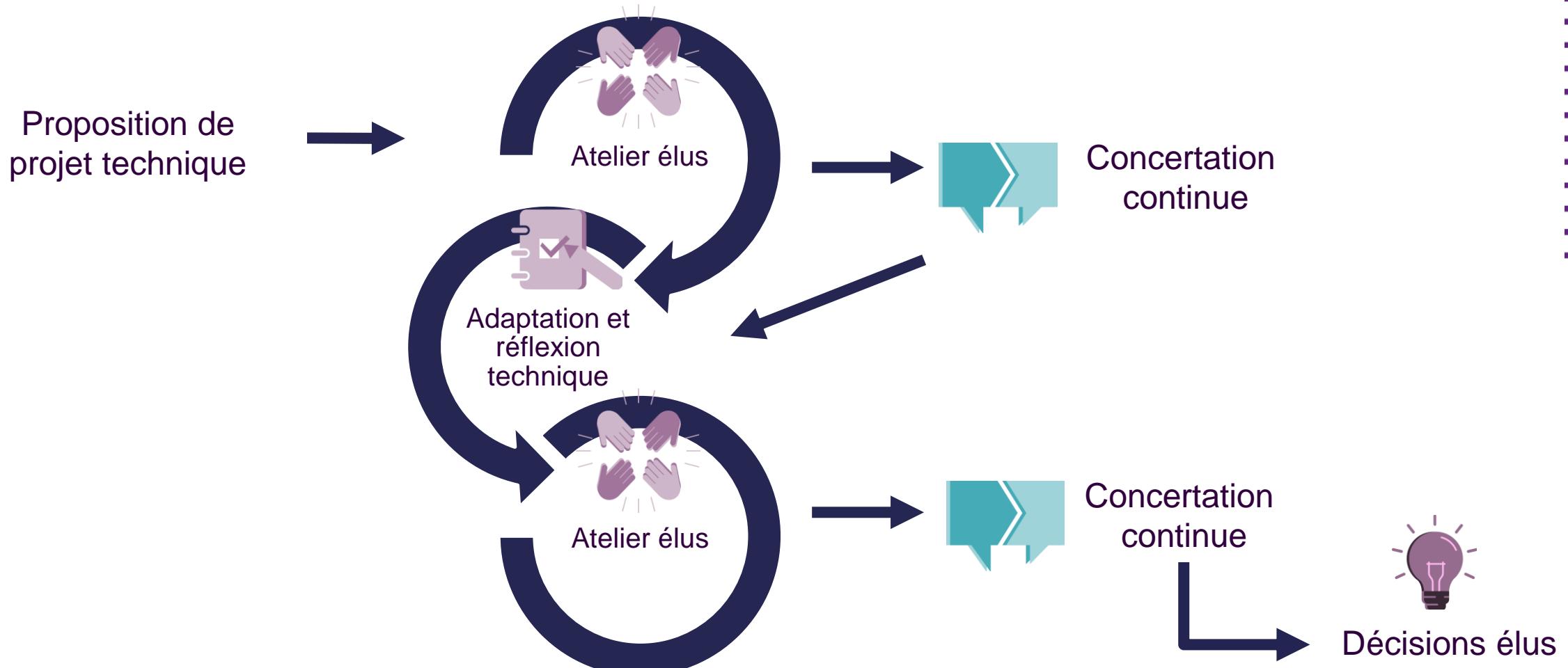


Restitution des échanges



La concertation
continue

Le processus de décision en cours





A noter dans vos agendas

**Atelier sur la végétalisation le
29 mars**

En visio conférence – sur
inscription

**Balade à vélo de la gare de
Vénissieux vers la Halle Tony
Garnier le 31 mars**
Sur invitation

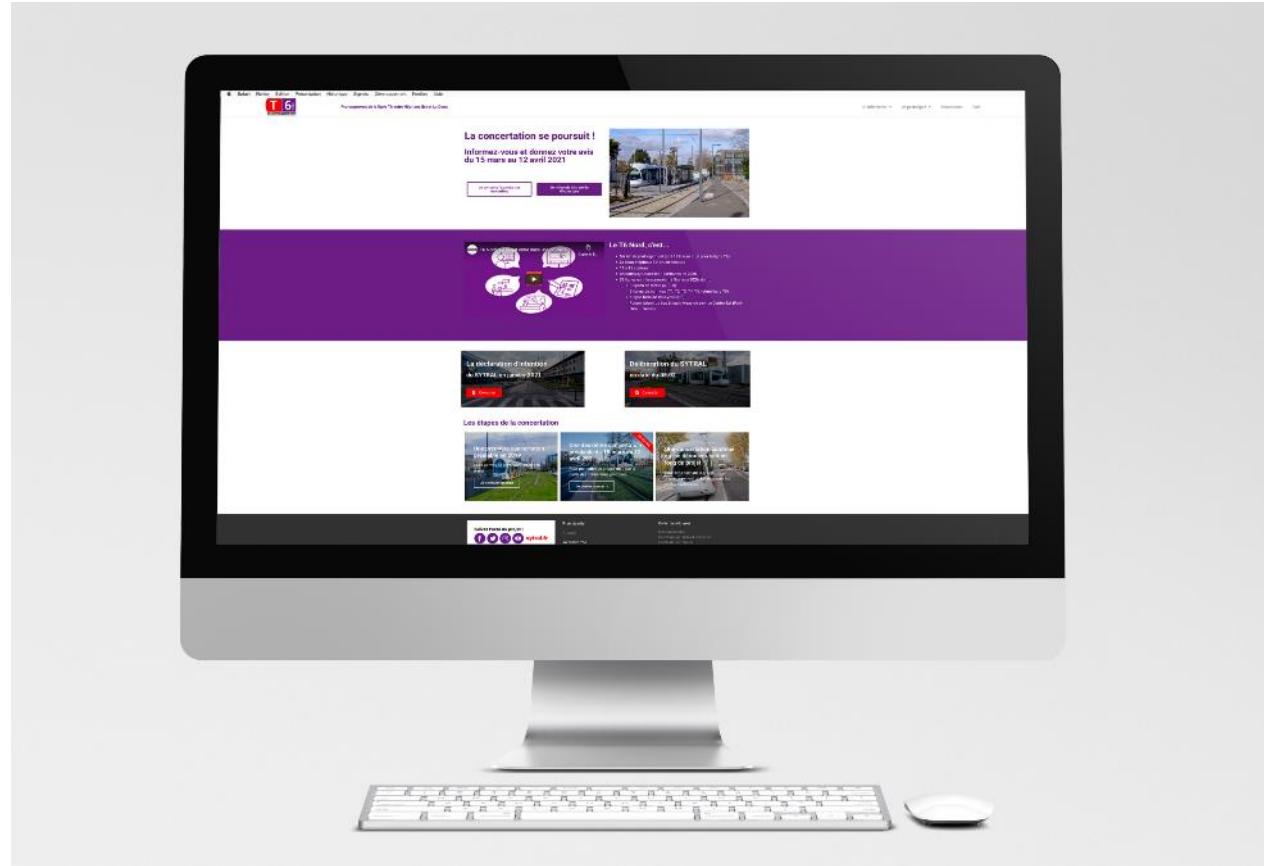
**Pour répondre à vos questions sur le déroulement
des études, les travaux, les accès riverains, le
calendrier etc., la chargée de relations riverains est
mobilisée jusqu'à la mise en service de la ligne T10**

Pour écrire à Isabelle Nardou-Thimonet :
T10@sytral.fr

**Porte à porte
commerçants et
entreprises**

Saint-Fons le 24 mars
Vénissieux le 01 avril

Restez connectés !



t10-sytral.fr

Les enseignements de la soirée

Valérie Dejour

Garante de la concertation préalable

Construisons ensemble le tramway T10 !

SYTRAL

Christian Duchêne

Maire de Saint-Fons

Construisons ensemble le tramway T10 !

SYTRAL

Lanouar Sghaier

6^{ème} adjoint de Vénissieux

Jean-Charles Kohlhaas

1^{er} vice-président délégué du SYTRAL

Merci de votre attention !



Atelier Intermodalité

22 mars 2022

Carnet de mobilier urbain

Les images proposées offrent une représentation par catégorie du mobilier urbain et sont données à titre indicatif.

Construisons ensemble le tramway **T10 !**

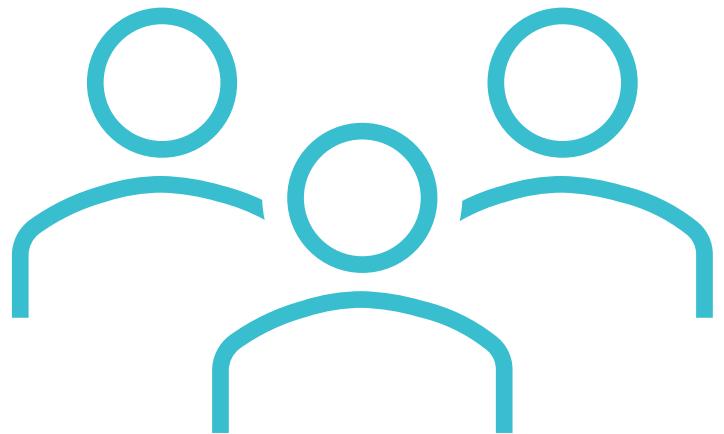
SYTRAL

L'intermodalité, une priorité pour le T10

Modes doux,
intermodalité,
interconnexion :
12,2% des avis

Les enseignements de la concertation préalable

- Une **interconnexion** essentielle entre le T10 et les autres lignes du réseau de transport
- Des attentes **de rabattement** de certains quartiers vers la ligne T10 (Clochettes, Vallée de la Chimie...)
- Une demande de **connexion avec la gare de Saint-Fons**
- Un fort questionnement sur l'**évolution du réseau de bus** localement avec l'arrivée du T10 et un attachement à la **conservation des lignes de bus existantes** (C12, 60, 64 et 93)
- Un souhait que les lignes de transport en commun soient **plus fréquentes**
- Des **aménagements cyclables** attendus
- Une demande de **cheminements piétons** confortables et sécurisés



Stations Vélo'v



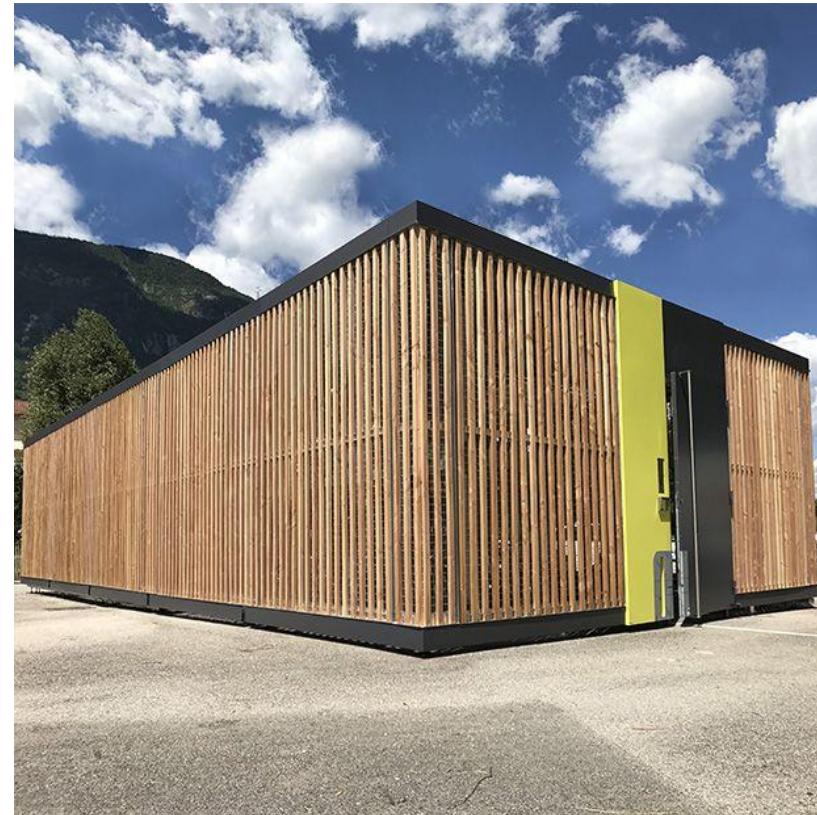
Vélo en libre service, disponible 24h/24 et 7j/7



Emplacements vélos sécurisés



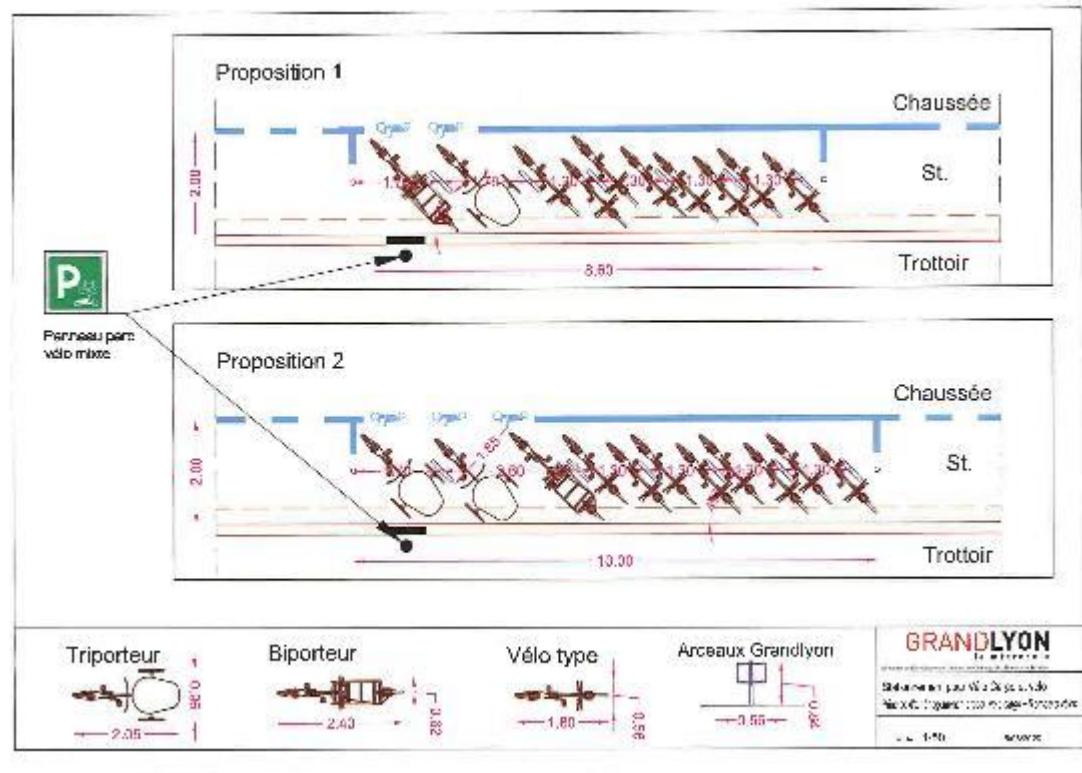
Exemple de module de stationnement sécurisé vélo



Exemple d'une combinaison de modules de stationnement sécurisé vélo

Arceaux vélos

Stationnement vélo cargo destiné à être installé sur la voie publique



Appui vélo destiné à être installé sur la voie publique



Arceaux motos

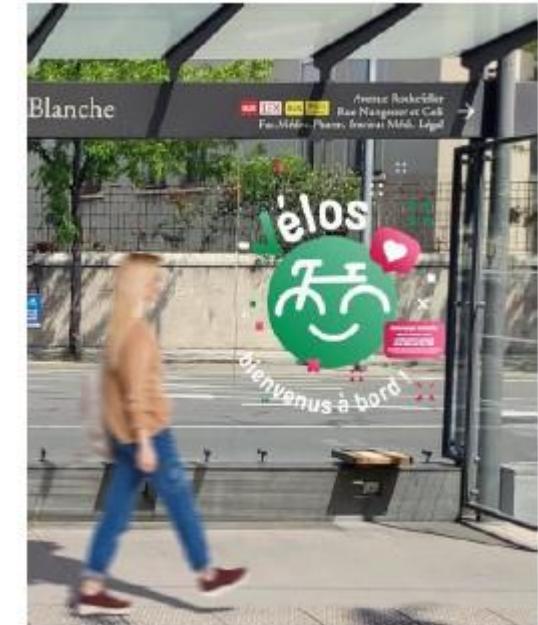
Appui moto destiné à être installé sur la voie publique



Signalétique



Déploiement en cours de la signalétique emport des vélos



Accédez aux principaux lieux depuis Bellecour avec le mode de votre choix.

Signalétique



Temps de parcours piéton
Donné à titre indicatif et variable
en fonction de l'itinéraire choisi

Déploiement de la rose des modes



Temps de parcours vélo
Donné à titre indicatif et variable
en fonction de l'itinéraire choisi



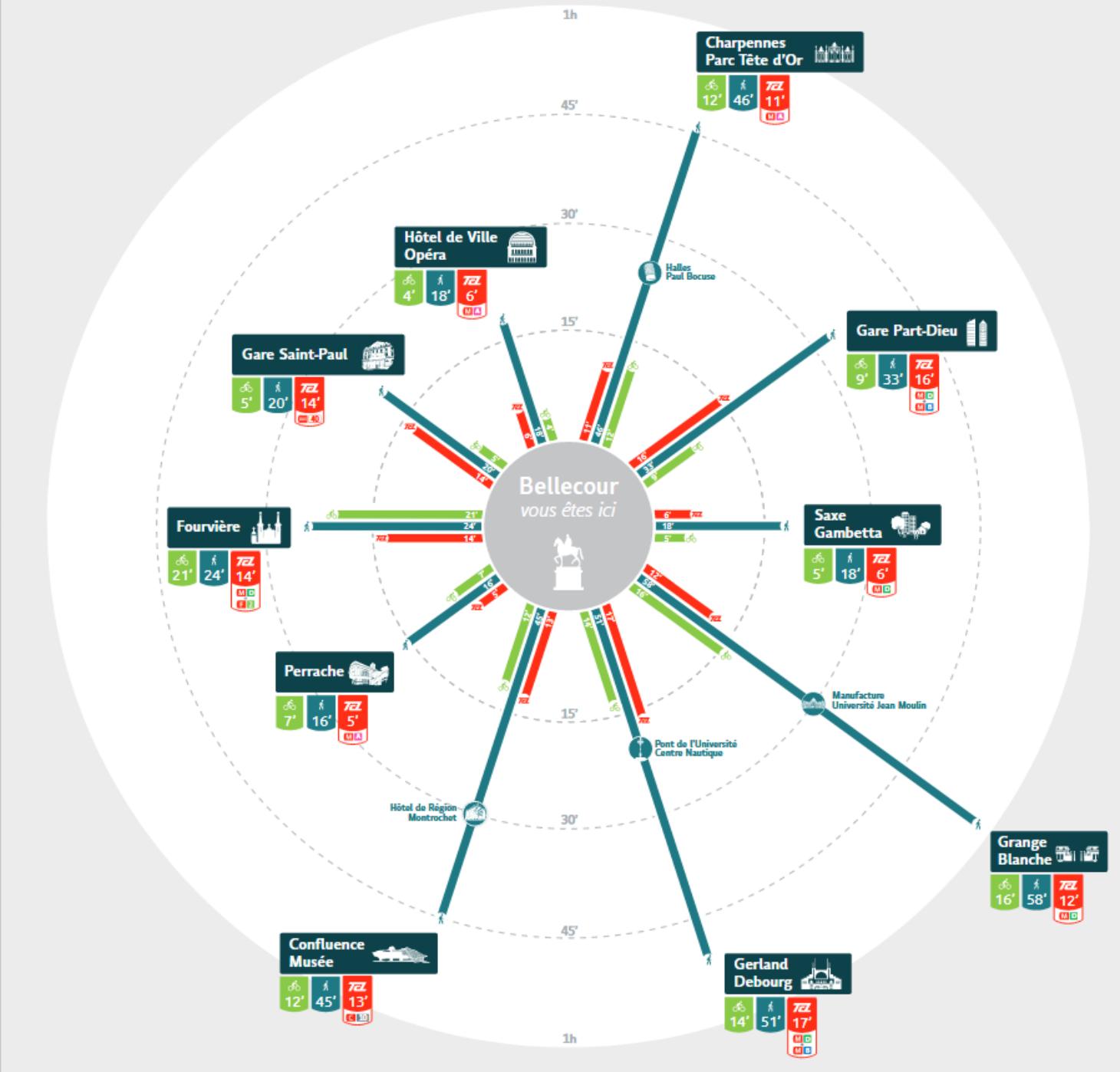
Temps de parcours TCL
Itinéraire conseillé et donné
à titre indicatif

Calculez tous
vos itinéraires
avec TCL !



QR CODE

Itinéraires cyclables
sur onlymoov.com





Encore + mobile !

La marche à pied et le vélo en complément de vos déplacements sur le réseau TCL

Signalétique

Plan des modes actifs

Scanner le flashcode
pour calculer votre itinéraire



Temps de parcours piéton
Donné à titre indicatif et variant
en fonction de l'itinéraire choisi
et du dénivelé (source www.tcl.fr)

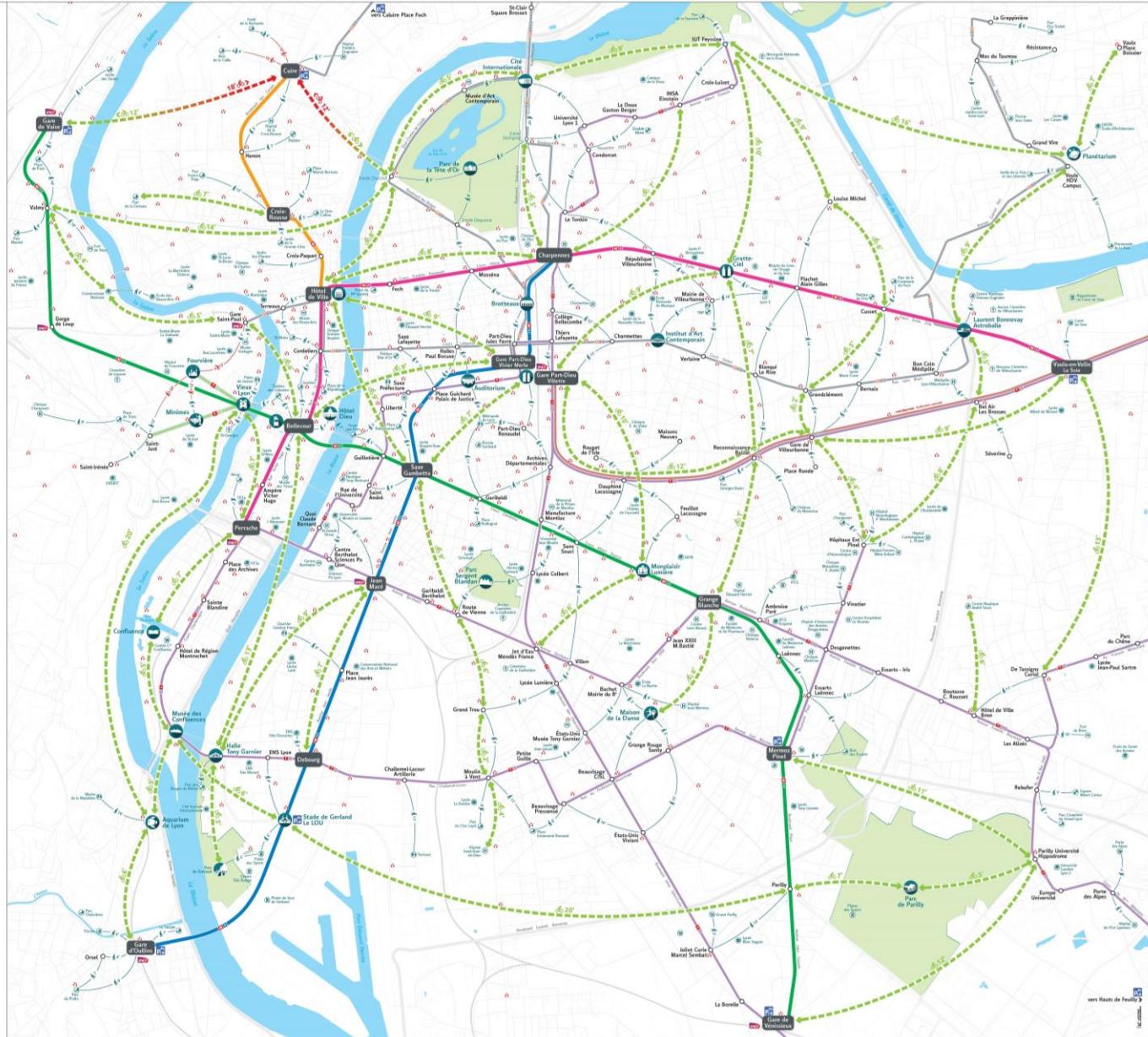


Temps de parcours vélo
Donné à titre indicatif (vélo personnel)
et variant en fonction de l'itinéraire
choisi et du dénivelé
(source www.tcl.fr)

➤ Parc Relais vélo sécurisé
Abonnés TCL : accès gratuit
aux parcs relais vélo sur
inscription en agence TCL
ou auprès d'Allô TCL
au 04 26 10 12 12

➤ Station Vélo'v
Abonnés TCL :
45 min offertes
par trajet avec
votre abonnement Vélo'v
+ d'infos sur www.tcl.fr

➤ Itinéraires cyclables
sur onlymoov.com



Jalonnement

Signalisation directionnelle destinée aux cyclistes



Autres mobiliers

Mobilier urbain courant

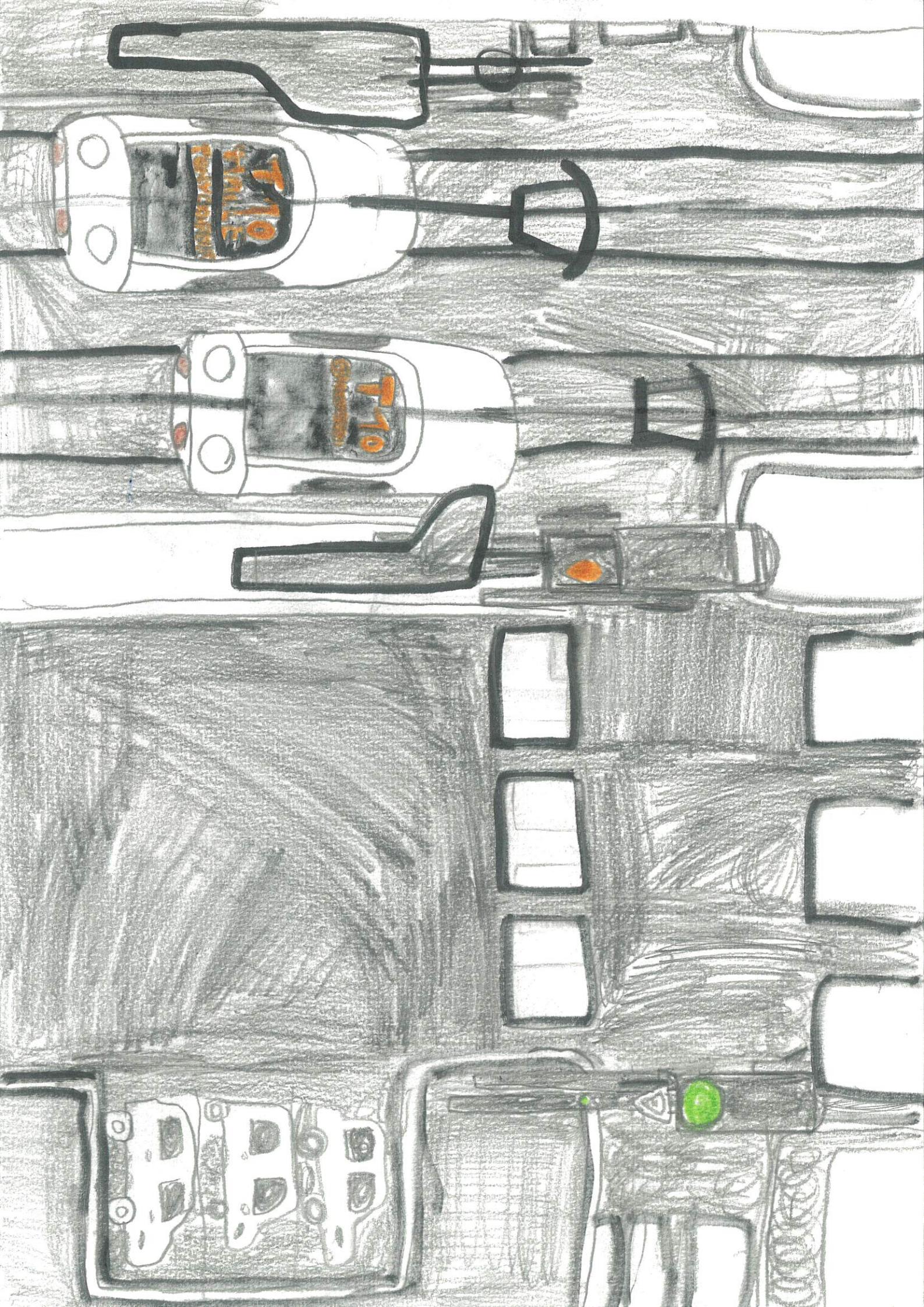


Autres mobiliers

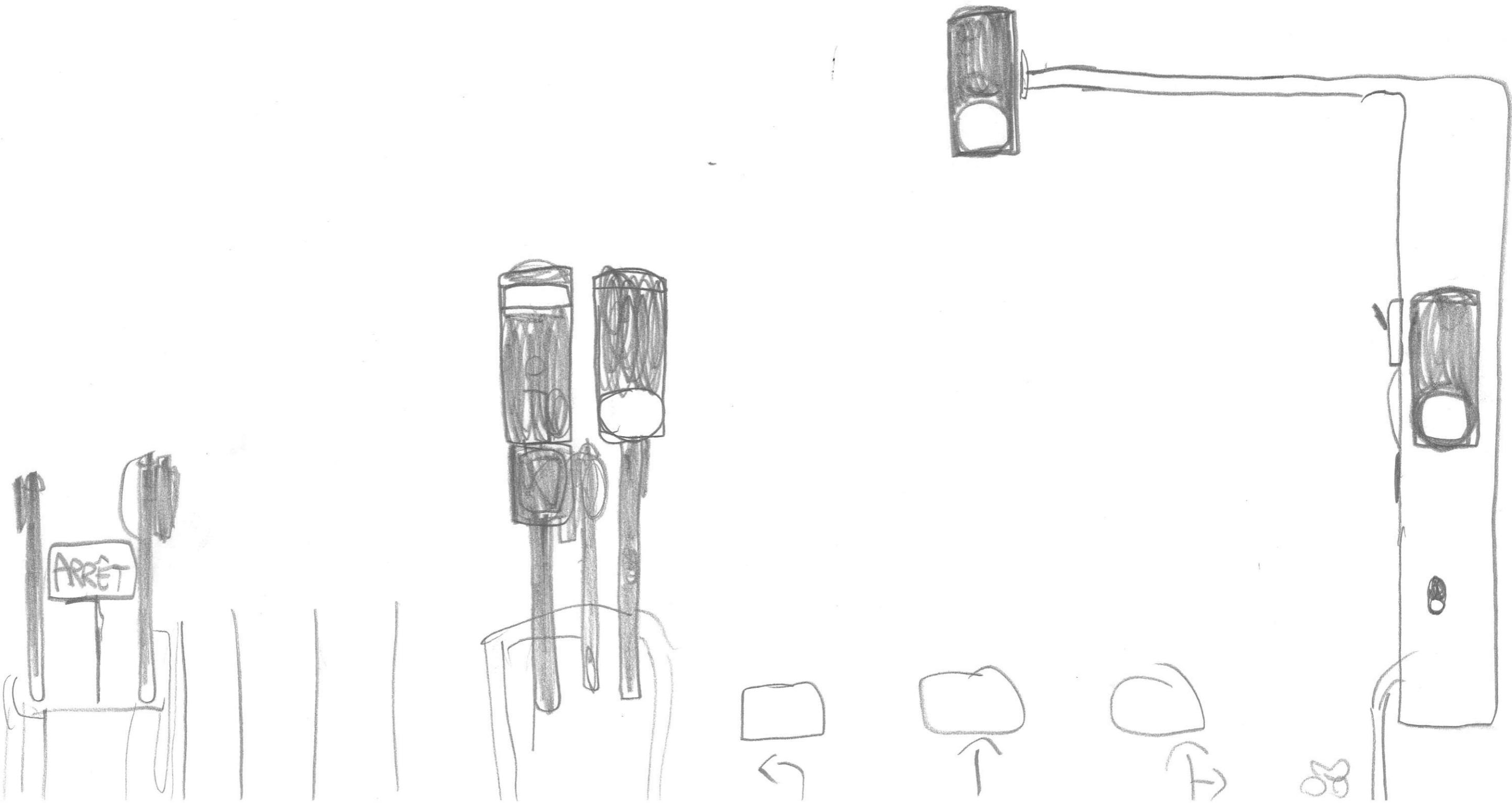


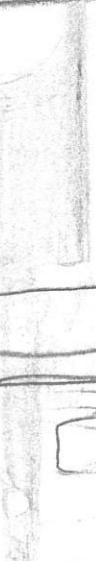
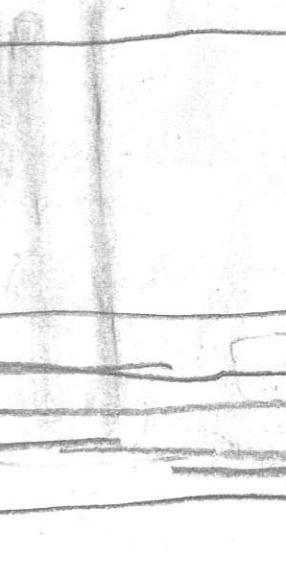
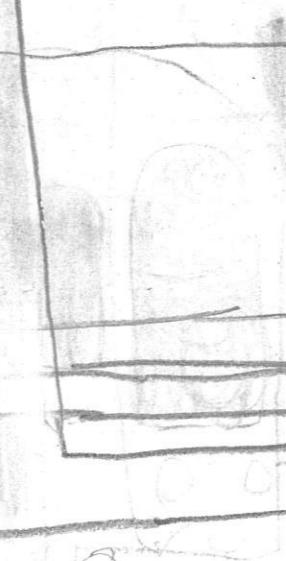
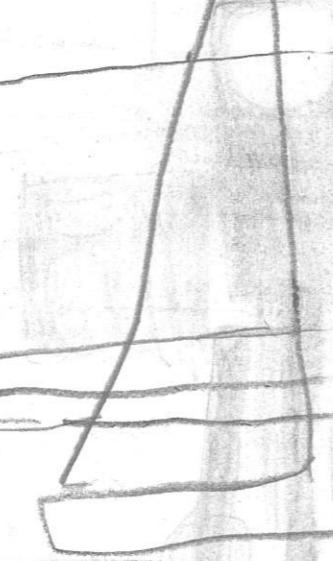
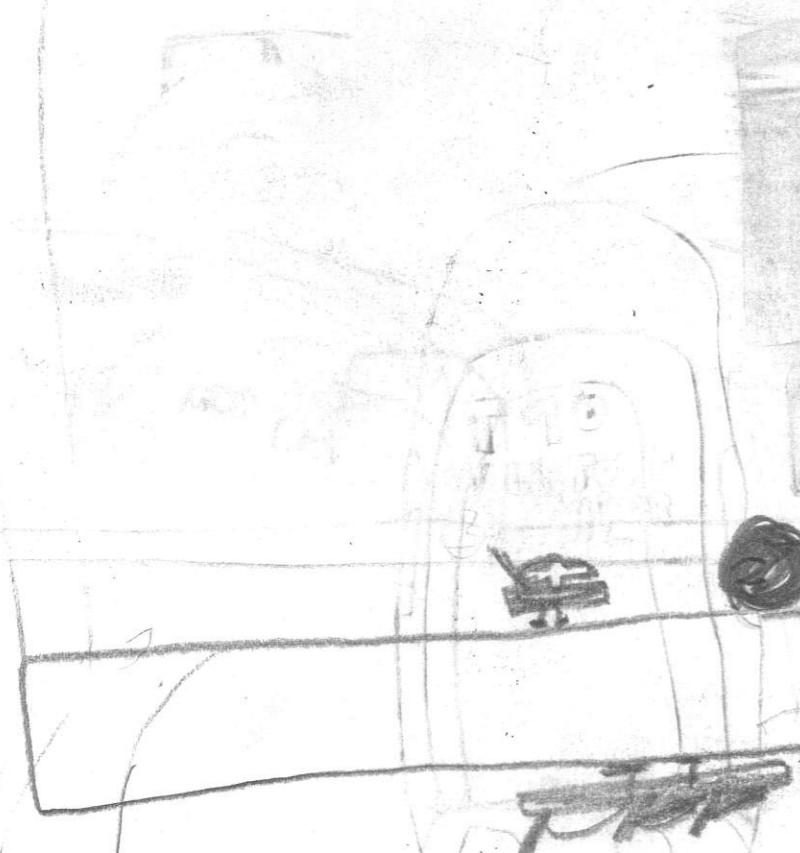
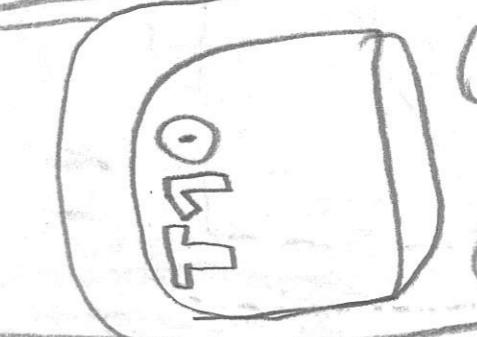
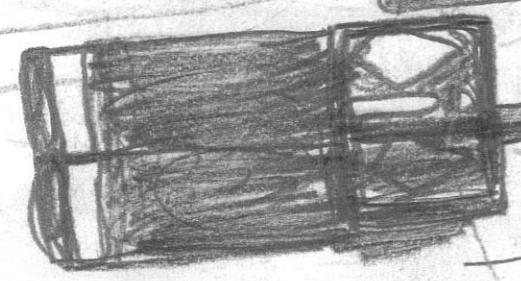
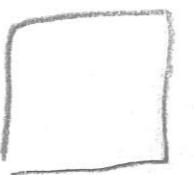
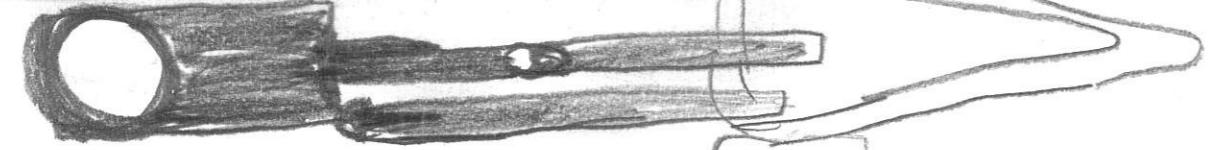
Mobilier urbain sur les places

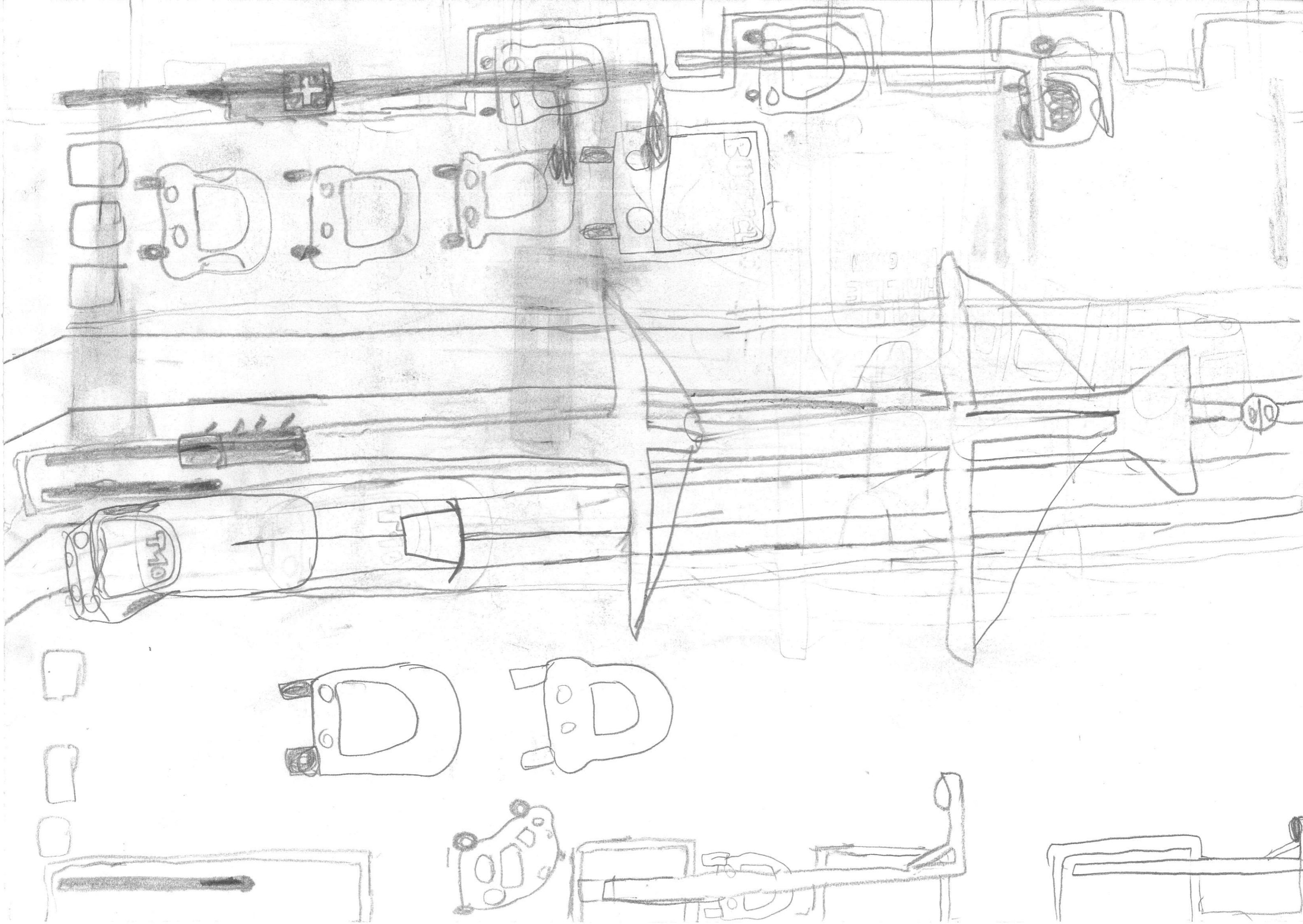




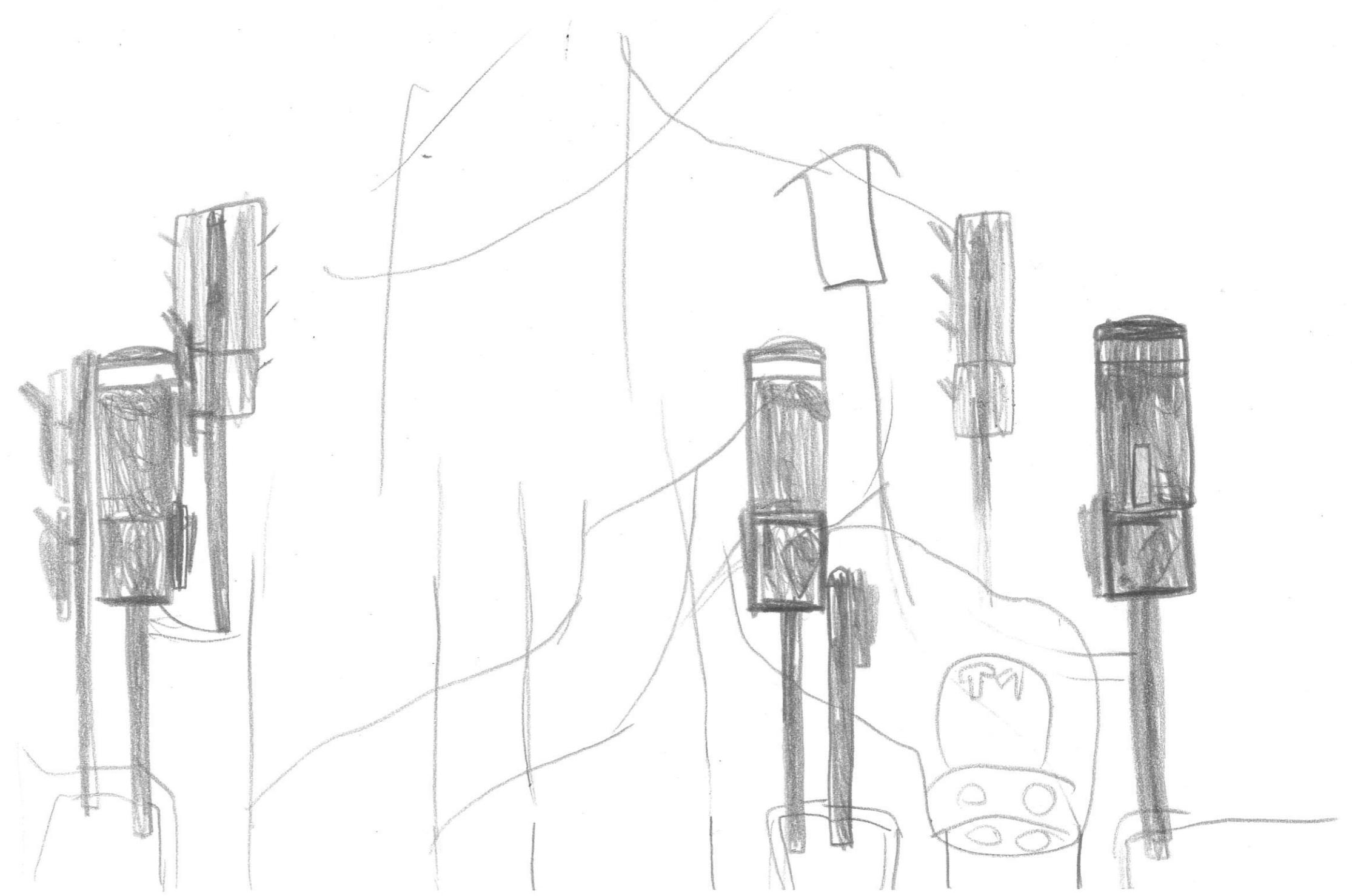
STA DE OE LOU



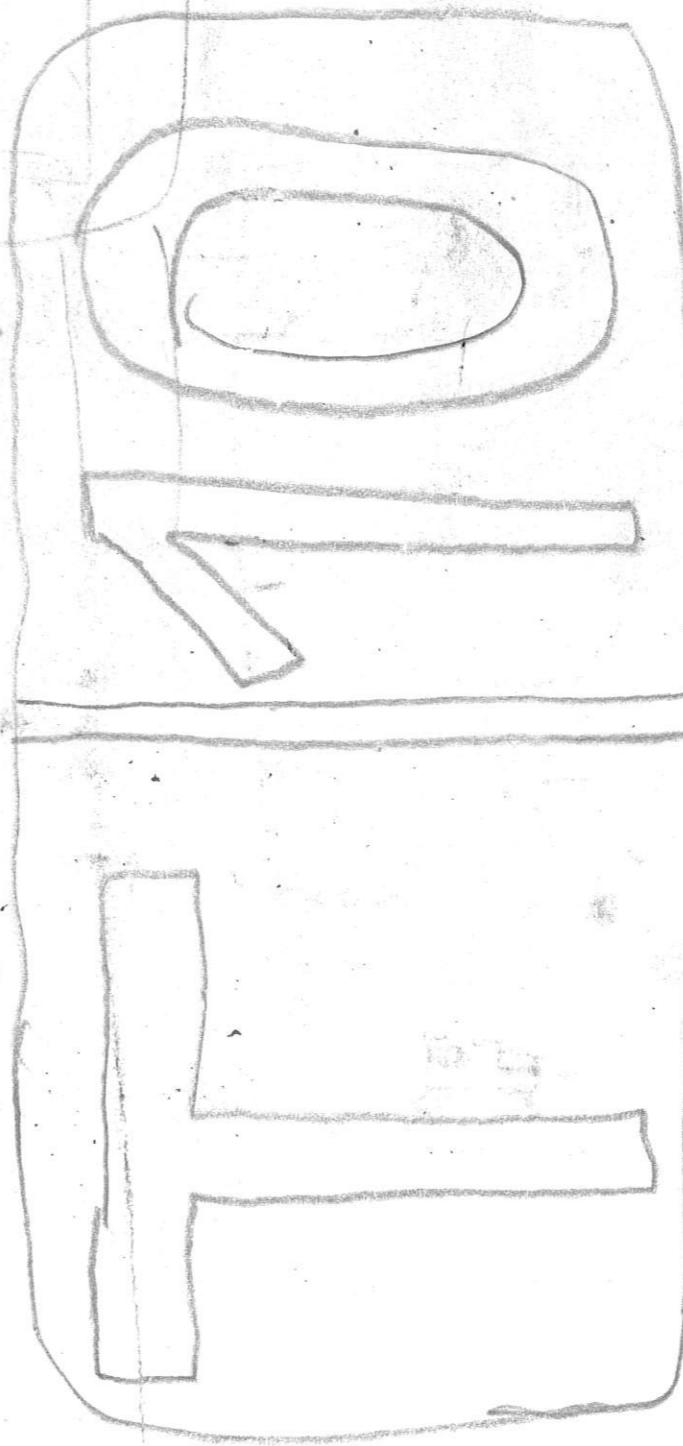








PROGETTO



EN 2026
LE TNO ARRIV
SER A MISE EN SERVICE

